

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16^e année

A propos de la jeunesse

UNE PROFONDE RÉFLEXION NATIONALE S'IMPOSE POUR ÉTABLIR LES PRIORITÉS



L'annonce du Chef de l'Etat en date du 31 décembre 2023, au cours de laquelle il a dédié l'année 2024 à la jeunesse, a déclenché une avalanche de réactions dans le pays. Toutes traduisent une forte adhésion à cet engagement présidentiel visant à intensifier les efforts du gouvernement, pour donner des réponses aux préoccupations des jeunes. Les réactions qui sont faites vont dans tous les sens. Pour éviter de s'éloigner de la vision du Chef de l'Etat, ne serait-il pas judicieux d'engager une réflexion nationale, afin de mieux cerner la problématique ?

4

Coopération internationale

DENIS CHRISTEL SASSOU N'GUESSO EXIGE UN AUDIT DES ACCORDS



Le constat fait sur la mise en œuvre des accords de coopération conclus entre le Congo et les autres Etats, révèle qu'il y en a qui sont devenus caducs et d'autres qui sont encore en vigueur. Devant cet état des lieux contrastant, le ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé Denis Christel Sassou N'Guesso a enjoint les directeurs de coopération en poste dans tous les ministères, de procéder à un tri minutieux de tous les accords qui sommeillent dans les tiroirs. Au regard de ces décisions, on peut affirmer que la session inaugurale du Comité de coordination de la coopération internationale qui s'est tenue le 13 février 2024 à Brazzaville, n'a pas été une réunion de trop.

5

Gilles Bassindikila

« L'UDH-YUKI N'EST PAS PRÊTE À MOURIR »

L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) reprendra dans les plus brefs délais son congrès suspendu le 11 juillet 2023. Cette rencontre réunira 744 congressistes et désignera le digne successeur à son feu président, Guy Brice Parfait Kolélas. Gilles Bassindikila, le deuxième vice-président qui l'annonce, dénonce en revanche, le « hol dup » dont est rendu coupable le premier vice-président Pascal Ngouanou. Dans cette interview, il qualifie d'usurpateur, Joseph Badiabio qui a été élu nuitamment, président de l'UDH-Yuki, par des badauds moyennant 5 000 FCFA.

3



Crise à l'UPADS

DEUX LIGNES CONTINUENT À S'INVECTIVER

2

Entreprises publiques congolaises

LES OISEAUX RARES DU SECTEUR

7

DRAME D'ORNANO : DES MILITAIRES RÉTROGRADÉS

UPADS

DEUX LIGNES CONTINUENT À S'INVECTIVER PAR MÉDIAS INTERPOSÉS

Le climat qui prévaut actuellement à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) est loin de la sérénité qui a toujours caractérisé cette formation politique. En effet, muette comme une carpe depuis qu'un groupuscule se réclamant appartenir à un courant né au sein de l'UPADS avait osé critiquer la gestion de la direction politique, la fédération de Brazzaville est montée au créneau le 13 février dernier pour fustiger les comportements hors textes et hors contexte des animateurs de ce fameux courant. Profitant de cette sortie, elle a salué les sanctions qui leur ont été infligées.

Sous la direction de son président, Jean Patrick Emery Kihoussa, les membres du bureau et les premiers secrétaires des fédérations relevant de la coordination départementale de Brazzaville ont brisé leur silence. Ces membres ont fustigé « la situation de désordre politique créée par un groupuscule de factieux bien connu au sein du parti pour leurs actes de rébellion répétés ». Poursuivant sa déclaration, la fédération de Brazzaville a rejeté la manière dont les tenants de ce courant ont interprété les textes qui régissent le parti. La fédération de Brazzaville l'a qualifié d'interprétation outrancière et erronée des textes fondamentaux du parti et la diffusion dans les médias publics et sur les réseaux sociaux des déclarations séditieuses avec l'intention de troubler inutilement l'ordre et la quiétude au sein de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale.

En s'appuyant sur la bonne organisation du parti ainsi que les textes qui le régissent, la coordination de Brazzaville estime que cette formation



Le dialogue vaut mieux que l'intransigeance

dispose d'un cadre légal approprié permettant de débattre démocratiquement de toutes les questions relevant de la vie du parti sans exclusive. A ceux qui contestent la légalité et la légitimité du premier secrétaire Pascal Tsaty Mabiata, la fédé-

ration rappelle vertement que le parti est doté d'un organe qui demeure à ce jour valable pour traiter ce genre de question. Il s'agit du conseil national, organe suprême du parti dans l'intervalle des congrès qui est habilité de proroger les man-

dats de toutes les instances dirigeantes issues du dernier congrès.

La fédération condamne avec force, les actes d'indiscipline perpétrés par un soi-disant courant mais qui est en réalité un groupe de putschistes in-

vétérés dont les actes attentatoires à l'ordre au sein du parti sont légion. La coordination fédérale de Brazzaville approuve par ailleurs, la décision du Conseil national de renouveler les mandats des instances du parti pour garantir la continuité et le fonctionnement de cette formation, parmi les plus en vue de l'opposition.

En rappel, Noël Diambou et Bienvenu Victor Nzamba, les principaux animateurs de ce courant au sein de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale depuis ont été sanctionnés par le conseil national du parti le 25 janvier dernier. Mais depuis lors, le climat semble se dégrader au sein du parti tant les intéressés ou leurs proches ne ratent aucune occasion pour pourfendre leurs adversaires politiques. Ils ont été suspendus de leurs fonctions respectives à la coordination UPADS Pointe-Noire et au secrétariat national, en application des articles 24 et 92 des statuts du parti et ; 182, 184 et 188 du règlement intérieur de la formation et ce, conformément aux conclusions d'une réunion du secrétariat national tenu les 9 et 10 janvier 2024 à Brazzaville.

Pour sa part, la fédération de Brazzaville réitère son soutien au premier secrétaire Pascal Tsaty Mabiata et se réserve le droit de saisir la commission nationale de contrôle et d'évaluation sur « tous les dossiers d'indiscipline, afin de prononcer les sanctions prévues par les statuts et le règlement Intérieur ».

Ernest Otsouanga

OIT/Afrique

DE NOUVEAUX ESPOIRS SUSCITÉS À BRAZZAVILLE

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a réuni les directeurs régionaux et du bureau Afrique à Brazzaville du 13 au 15 février 2024. Cette rencontre vise le renforcement du fonctionnement et l'amélioration des performances.

Acette occasion, les participants ont passé en revue et tiré les enseignements nécessaires de la mise en œuvre des conclusions de la dernière retraite des directeurs régionaux de l'OIT Afrique. Organisée par le ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, cette retraite qui a été ouverte par le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso a plaidé pour renforcer le partenariat et la justice sociale en Afrique. Le soutien aux pays africains, pionniers pour l'emploi et la protection sociale ; l'identification des besoins de l'Afrique et des défis à relever, ont figuré parmi les

points inscrits à l'ordre du jour des travaux.

Selon le premier ministre, la retraite a été une « opportunité de renforcer la coopération Congo-OIT, de réaliser le potentiel d'un avenir du travail fondé sur la justice ». Anatole Collinet Makosso a salué par ailleurs une coopération Congo-OIT qui a atteint un niveau remarquable et qui se porte bien. Honoré par le fait que la ville qu'il administre a abrité cette importante retraite, le maire de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba à l'image de Chris Mburu, coordonnateur des agences du système des nations unies estime, que la vision de l'OIT « cadre avec celle

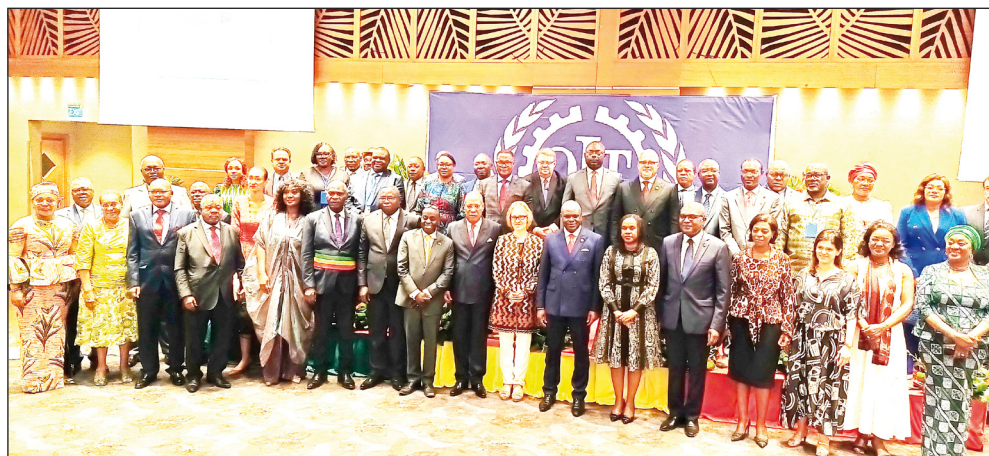


Photo de famille après l'ouverture des travaux

du président Denis Sassou N'Guesso qui fait de l'emploi des jeunes une priorité ». Pour lui, ces assises ont permis de réfléchir sur les contraintes de nos Etats et de valider les priorités des actions concrètes à mener pour les prochaines décennies.

Pour Fanfan Rwanyindo Kayi-

rangwa, directeur zone Afrique de l'OIT, cette retraite de Brazzaville intervient dans un contexte où l'Afrique est confrontée aux défis du chômage des jeunes ; des crises et des fragilités dans certains pays ainsi que des phénomènes météorologiques néfastes. Tandis que la direction de cette

institution, se félicite de ce que la retraite a lieu dans le site où était signé l'agenda pour le travail décent au Congo qui est un pays orienté vers la mobilisation des ressources et la réforme du code de travail. Ce qui témoigne de son engagement à améliorer la formation des jeunes devant permettre au Congo d'avoir une forte capacité de main d'œuvre qualifiée.

Rappelons qu'à l'ouverture des travaux, la présidente de la coalition mondiale pour la justice sociale avait présenté la plateforme de coopération pour unir les efforts, relever les défis actuels et futurs dont l'objectif est de faire progresser les relations Afrique OIT.

Marlène Samba

Gilles Bassindikila

« L'UDH-YUKI N'EST PAS PRÊTE À MOURIR »

L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) reprendra dans les plus brefs délais son congrès suspendu le 11 juillet 2023. Cette rencontre réunira 744 congressistes et désignera le digne successeur à son feu président, Guy Brice Parfait Kolélas. Gilles Bassindikila, le deuxième vice-président qui l'annonce, dénonce en revanche, le « hol dup » dont est rendu coupable le premier vice-président Pascal Ngouanou. Dans cette interview, il qualifie d'usurpateur, Joseph Badiabio qui a été élu nuitamment, président de l'UDH-Yuki, par des badauds moyennant 5 000 FCFA.

Le Patriote : Peut-on dire que l'UDH-Yuki est sortie de la crise qui la secoue depuis le décès de son fondateur?

Gilles Bassindikila : La crise n'est pas encore passée. Il y a de la confusion dans les têtes. Des militants et sympathisants ne sont pas informés de ce qui se fait. Il y a eu une mascarade le 20 décembre au palais des congrès qui a connu l'élection d'un homme qui se dit président de l'UDH-Yuki. Ce qui a créé la confusion au sein des militants. Nous sommes en train de nous battre pour affirmer notre légalité et notre légitimité.

L.P : Quel chemin empruntez-vous pour affirmer votre légalité et votre légitimité ?

G.B : Il est simple. Nous étions en pleine préparation de la reprise des travaux de notre congrès suspendu quand il s'est produit un hold-up. Monsieur Ngouanou s'est rendu coupable de haute trahison en fixant seul la date de la reprise du congrès au mépris des textes fondamentaux et du bureau politique. Suite à ce discrédit infligé à notre parti, le bureau politique l'a déchu par une motion signée par les deux tiers de ses membres. En tant qu'UDH-Yuki, la démocratie devrait être naturelle dans notre parti et prévaloir dans tous les organes.

L.P : Qu'allez-vous faire

pour reconquérir votre légitimité ?

G.B : Nous allons partir dans les plus brefs délais au congrès de l'UDH-Yuki. Ce congrès est préparé par la commission d'organisation. Nous ne faisons pas comme monsieur Ngouanou qui modifie les textes. Il en avait l'habitude et, on a connu beaucoup de problèmes depuis la mort du président Guy Brice Parfait Kolélas à cause de ce personnage sulfureux. Il faisait tout à sa tête. Il signait des notes depuis sa maison dès qu'une idée traverse sa tête. Nous avons réussi à mettre en place une commission d'organisation consensuelle du congrès avec l'aide de la facilitation. C'est elle qui va organiser la reprise du congrès suspendu le 11 juillet 2023.

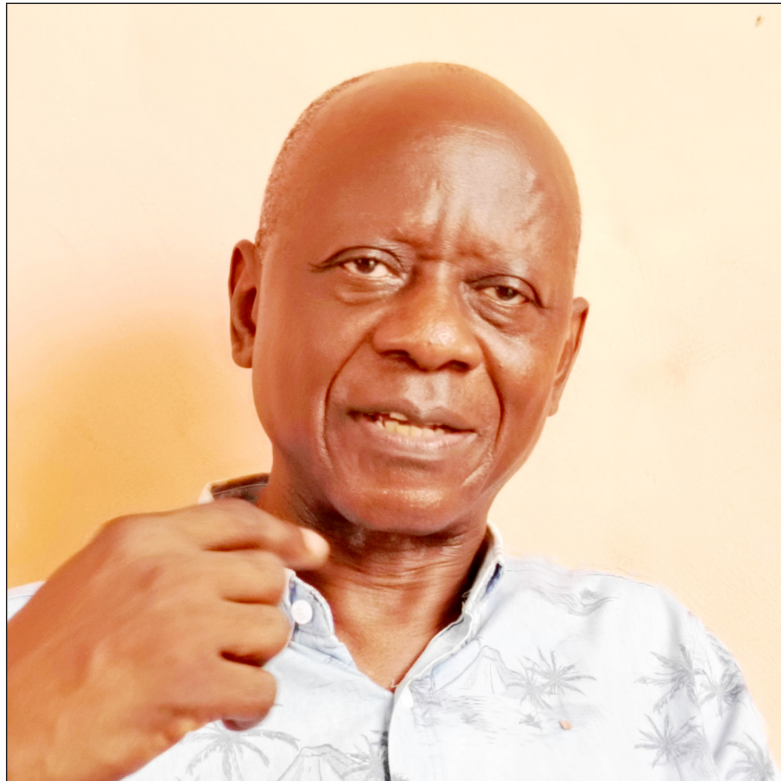
L.P : Quelle place votre commission rassemblant les clans de Diata et de Mpissa accorde-t-elle à Joseph Badiabio, qui se présente comme le seul président légal et légitime du parti ?

G.B : Badiabio est un imposteur et tout simplement usurpateur pour lequel nous n'avons aucune considération. Il est président de ce qu'il dit, mais en tout cas, il n'est pas président de l'UDH-Yuki. Il n'y a qu'une seule UDH-Yuki dirigée par Gilles Bassindikila qui a la seule mission de ramener les frères et les sœurs à la reprise du congrès.

L.P : Que dites-vous à ceux qui estiment que Parfait Kolélas n'avait que de mercenaires autour de lui et non des héritiers ?

G.B : S'il n'avait que des mercenaires autour de lui, notre parti ne serait pas la deuxième force politique du pays au regard de la loi, après le PCT. Nous n'aurions pas eu la présidence d'une commission permanente à l'Assemblée nationale. Nous n'aurions pas non plus eu des sièges au conseil municipal de Brazzaville ou à Kinkala. Notre situation politique est nettement bien meilleure. Mais en réalité, quand vous regardez, c'est vrai. C'est la personnalité de notre illustre président qui a constitué l'énergie cinétique qui nous a permis de conquérir tout cela.

L.P : Existe-t-il des ponts entre les clans de Mpissa



Gilles Bassindikila, le deuxième vice-président

et de Diata réunis d'un côté et le camp tenu par Joseph Badiabio ?

G.B : Il n'y a plus de camp à l'UDH-Yuki. Pourquoi allons-nous ériger les ponts. Monsieur Badiabio n'est qu'un usurpateur qui a été accompagné par certains militants avec qui, il partage les anti-valeurs. Mais tous ceux qui

sont soucieux de la crédibilité du parti ne peuvent pas suivre Badiabio.

L.P : Comment réagissez-vous à l'opinion qui prophétise la descente aux enfers de l'UDH-Yuki ?

G.B : Nous sommes dans une bataille politique. Moi je crois en ce parti dont nous sommes en

train de défendre les valeurs. L'UDH-Yuki n'est pas prête à mourir. Elle se reprendra.

L.P : Est-ce dire que vous avez déjà une vision pour l'avenir de cette formation?

G.B : Nous sommes en train de préparer le congrès. La commission d'organisation consensuellement mise en place, n'est pas modifiée et œuvre pour la reprise des travaux du congrès qui se fera avec ceux qui ont été présents à son ouverture le 10 juillet 2023. Vous voyez que ce n'est pas la mascarade de Joseph Badiabio pendant laquelle sur 748 congressistes, a pris part, une centaine de badauds ramassés dans la rue à coup de 5000 FCFA. Ce n'est pas cela le congrès de l'UDH-Yuki.

L.P : Pourquoi voulez-vous rester à tout prix à l'UDH-Yuki au lieu de créer votre propre parti et laisser l'UDH-Yuki à d'autres?

G.B : On ne peut pas quitter. L'UDH-Yuki est l'un des partis politiques qui ont été minutieusement suivis par l'administration de tutelle quant à la délivrance de son récépissé... Elle a fait plus d'une année pour que le ministère s'assure de notre implantation avant l'octroi du récépissé. S'il y a un parti régulièrement constitué c'est le nôtre. On ne peut pas avoir investi autant d'énergie dans une entreprise pour l'abandonner à un usurpateur, s'il vous plaît.

Propos recueillis par
Henriet Mouandinga

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT, UNE CONVOITISE

Dans le sous-bois qui meuble l'arrière-cour de mon grand-père, deux enfants jouant à tous les jeux de leur âge ont voulu s'identifier chacun à un animal de son choix. Ils venaient de se croiser quelques instants plus tôt ; chacun d'eux arrivait d'une contrée lointaine.

Le premier dit au second qu'il est un éléphant ; l'autre refuse de l'écouter en pensant que l'éléphant c'est bien lui. S'en est suivie, une chaude discussion, plutôt une dispute qui attirera l'attention des vieillards qui siégeaient à l'ombre du grand arbre du village. Interrogé sur l'origine de la dispute, les deux protagonistes ont dû s'expliquer devant les anciens.

Pour le premier citant abondamment ses vieux parents, l'éléphant est l'animal totem de sa famille : « l'éléphant est notre proche parent. C'est un membre de notre clan. C'est notre ancêtre mythique qui est associé à un dieu chez nous. Comment voulez-vous que je laisse à cet enfant venu on ne sait d'où, de s'accaparer l'attribut de notre divinité ? »

La parole est alors donnée au second garçon qui dit : « mon père m'a toujours dit que la mythologie de notre clan est entretenue par la tête de l'éléphant. Il nous a été rapporté qu'au cours des parties de chasse, des membres de

notre clan ont été secourus par des éléphants qui prenaient des apparences humaines, en les transformant en arbres ou en termitières... Selon les croyances de notre clan, l'éléphant est un dieu immortel, et je ne saurais laisser cet enfant en devenir un proche, plus proche que moi... »

L'attention fut attirée d'abord, par l'étendue de connaissances qu'affichaient les deux adolescents : ils avaient tous, une parfaite maîtrise des relations qui unissaient leurs clans avec l'éléphant. Marqué par cette étonnante sagesse juvénile, mon grand-père finit par détecter leurs origines lointaines et conforta leurs croyances en l'éléphant. Pour cet homme, lui-même très proche de l'éléphant, les deux jeunes gens ont raison de penser que les esprits des ancêtres morts résident dans toutes les formes que ce spécimen zoologique peut revêtir. Ils ont donc raison de se le disputer et d'être sous la protection de cette créature qui sait se mêler de la vie des autres animaux. Ne dit-on pas qu'à l'origine du monde était un gouffre infini qui engendra la terre, la montagne, la mer, le ciel et l'éléphant qui régna partout ?

Jules Débel

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal Le PATRIOTE

A propos de la jeunesse

UNE PROFONDE RÉFLEXION NATIONALE S'IMPOSE POUR ÉTABLIR LES PRIORITÉS

L'annonce du Chef de l'Etat en date du 31 décembre 2023, au cours de laquelle il a dédié l'année 2024 à la jeunesse, a déclenché une avalanche de réactions dans le pays. Toutes traduisent une forte adhésion à cet engagement présidentiel visant à intensifier les efforts du gouvernement, pour donner des réponses aux préoccupations des jeunes. Les réactions qui sont faites vont dans tous les sens. Pour éviter de s'éloigner de la vision du Chef de l'Etat, ne serait-il pas judicieux d'engager une réflexion nationale, afin de mieux cerner la problématique ?

L'année 2024 n'est à peine qu'à ses débuts. L'écho de l'annonce du Président Denis Sassou N'Guesso la consacrant à la jeunesse court encore. Mais, l'enthousiasme qu'elle suscite au sein de la société risque de nous éloigner du but essentiel de l'engagement du Chef de l'Etat. Partout, on parle de la jeunesse comme d'une catégorie homogène, dont les problèmes sont les mêmes et connus d'avance. Erreur. Car, le bon sens commande à tous de réaliser que la jeunesse est plutôt une catégorie composite, aux préoccupations multiples et multidimensionnelles. Des préoccupations qui varient selon qu'il s'agit des élèves et étudiants, des diplômés sans emploi, des jeunes ruraux ou des jeunes handicapés... Elles sont en mutation, tout comme la société elle-même. Dès lors, il ne suffit pas de s'asseoir dans un bureau, à deux ou à trois, pour espérer cerner et sérier toutes les préoccupations correspondant aux aspirations réelles des différentes

catégories des jeunes.

La nécessité d'une réflexion nationale

La configuration actuelle de l'architecture institutionnelle et juridique du Congo permet de constater que le pays a fait de grands bons sur les questions de la représentativité de la jeunesse. Mais, cette couche se considère comme celle des « cadets sociaux », des « exclus », des « sacrifiés », des « pauvres »... Pourtant, sur le plan de la mobilisation politique, ils ont toujours joué un rôle considérable. Ceci en soi, pose des problèmes qui méritent d'être identifiés, décryptés et corrigés.

Il s'agit ainsi, de créer les conditions d'un débat ouvert entre toutes les forces concernées par les questions de la jeunesse, en plaçant les jeunes en première ligne, pour focaliser la réflexion sur les problématiques réelles de la jeunesse congolaise. Le temps n'est plus à une réflexion émotionnelle unilatérale sans base, mais à une discussion et analyse des questions existen-



Le Premier ministre à droite et le ministre de la fonction publique

tielles des jeunes. Une telle réflexion doit tenir compte de la place qui les occupe dans la société congolaise, mais aussi de leur contribution dans la bataille du développement et du progrès. Ainsi, toute l'attention doit être portée sur les rôles que les jeunes issus des différentes catégories sont appelés à jouer. Car, ils doivent servir à résoudre les problèmes qui se posent aussi bien

à eux, et cesser de faire partie du problème. Une telle rencontre, si elle devait se tenir, permettrait d'aborder des défis comme : le taux de chômage élevé des jeunes, le sous-emploi des jeunes, la pauvreté et l'accès insuffisant aux services sociaux (eau, électricité, éducation, santé...) des couches juvéniles. L'expression de toutes ces questions sans réponses est la

délinquance juvénile qui, elle-même se manifeste sous plusiviolence, criminalité, vol à main armée... Concrètement, la réflexion engagée permettrait de recueillir davantage d'informations sur l'impact de la situation démographique des jeunes sur leur bien-être social, leur protection sociale, leur éducation, leur santé, ainsi que leurs compétences et leur capacité à répondre aux

demandes du marché de l'emploi.

A cet effet, la réflexion devrait déboucher sur la conception d'une stratégie intersectorielle et des programmes pour la jeunesse : le développement des compétences, la création d'emplois ; les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de réforme dans le secteur de l'éducation et le renforcement de la réactivité aux dynamiques des marchés du travail ; la promotion de l'esprit d'entreprise... Il serait surtout question de combler les lacunes existantes dans les analyses des questions liées à l'emploi.

Point n'est besoin de rappeler que les jeunes sont des atouts potentiels qui peuvent contribuer au développement durable, si l'on prend leurs besoins en considération. Au Congo, la population de jeunes est importante et sans cesse croissante. Cette augmentation en âge de travailler constitue de nos jours une opportunité, en ce qu'elle stimule la productivité et facilite une croissance inclusive du pays. Il se trouve qu'aujourd'hui, une grande partie de ce dividende démographique reste largement inexploitée.

Jules Débel

Contrôle d'Etat

LES MINISTRES CENTRAFRICAIN ET CONGOLAIS ÉCHANGENT LEURS EXPÉRIENCES

La République du Congo et la République voisine de la Centrafrique partagent des visions stratégiques en matières de contrôle d'Etat, de bonne gouvernance et de lutte contre les antivaleurs dans leurs pays respectifs. C'est dans cette quête que s'inscrit la visite qu'a effectuée le ministre centrafricain en charge du contrôle général des entreprises Roméo Gribingui à son collègue congolais Jean Rosaire Ibara, le 15 février 2024.

Au cours de son séjour, le ministre centrafricain Roméo Gribingui a eu un tête-à-tête avec son hôte pendant lequel ils ont abordé les multiples facettes des politiques respectives de leur pays en matière de contrôle d'Etat. Le ministre Roméo Gribingui a ensuite eu une séance de travail

avec le cabinet du ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. La délégation congolaise était conduite par Simplicie Mounianga Boukongu, directeur de cabinet du ministre Jean Rosaire Ibara. Il s'est agi au cours de cette séance de travail d'approfondir



Séance de travail du ministre centrafricain

les ambitions communes aux deux pays dans le domaine de compétences de ces deux départements ministériels. Au sortir de ses deux rencontres, le ministre cen-

trafricain a déclaré à la presse : « nous avons eu à échanger avec les techniciens congolais évoluant sous la tutelle du ministre du contrôle d'Etat, après un entretien à huis-clos

avec mon collègue de la République du Congo. Cette réunion avec les techniciens a été axée sur nos expériences respectives en la matière et sur les mécanismes de contrôle d'Etat au niveau de nos deux Etats. Cela nous a permis également d'exposer les attributions en termes d'organisation institutionnelle de nos départements ministériels qui sont à la fois technique et politique. Il a été aussi question du positionnement institutionnel du contrôle d'Etat au niveau du Congo Brazzaville ». Le ministre Roméo Gribingui a salué la qualité de l'exposé du directeur de cabinet du ministre Jean Rosaire Ibara qui a fait un bref aperçu historique de l'évolution du contrôle d'Etat ainsi que sa composition. Il a expliqué comment est positionné

le contrôle parapublic au Congo.

Il a salué la qualité des échanges sur la gouvernance des entreprises et les établissements publics. Concernant l'évolution du contrôle d'Etat en RCA, il a affirmé qu'il se caractérise par « des réformes juridiques qui ont permis aujourd'hui de catégoriser les entreprises en établissements publics à caractère administratif, en établissements publics industriels et commerciaux et en sociétés d'économie mixte ».

Il a insisté sur les réformes menées au plan comptable et financier, le passage du contrôle à priori à un contrôle à posteriori, en tant que corps du contrôle d'Etat.

Ernest Otsouanga

Coopération internationale

DENIS CHRISTEL SASSOU N'GUESSO EXIGE UN AUDIT DES ACCORDS

Le constat fait sur la mise en œuvre des accords de coopération conclus entre le Congo et les autres Etats, révèle qu'il y en a qui sont devenus caducs et d'autres qui sont encore en vigueur. Devant cet état des lieux contrastant, le ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé Denis Christel Sassou N'Guesso a enjoint les directeurs de coopération en poste dans tous les ministères, de procéder à un tri minutieux de tous les accords qui sommeillent dans les tiroirs. Au regard de ces décisions, on peut affirmer que la session inaugurale du Comité de coordination de la coopération internationale qui s'est tenue le 13 février 2024 à Brazzaville, n'a pas été une réunion de trop.

Le Comité qui a été créé par décret 2023-78 du 06 mars 2023 a été présidé par le ministre en charge de la coopération internationale Denis Christel Sassou N'Guesso. L'objectif poursuivi par ce Comité est non seulement de dynamiser la coopération internationale congolaise mais aussi et surtout de la rendre efficace. Cela s'entend parce que le succès de cette structure ne se mesure qu'à l'aune des accords qu'on signe et qu'on applique pour le plus grand profit et bonheur du Congo et de sa population. Or, le constat fait au cours de cette session révèle que certains accords signés deviennent désuets et ceux qui restent encore valables ne sont pas mis en œuvre. C'est pourquoi, dans son mot de circonstance, le ministre de la coopération internationale Denis Christel Sassou N'Guesso a demandé aux directrices et aux directeurs de coopération, d'effectuer un audit dans leurs ministères respectifs, pour se faire une idée exacte sur ce que deviennent les accords de coopération ayant été signés. Ferme, déterminé et engagé, le ministre en charge de la

coopération internationale a déclaré : « dès aujourd'hui, je vous enjoins d'effectuer un audit de la mise en œuvre de tous nos accords de coopération. Il s'agira à travers cette action, de trier les accords afin d'identifier ceux qui sont devenus caducs et déterminer le niveau de mise en œuvre des accords en vigueur ». Poursuivant son discours, le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso a déclaré « qu'il entend apporter des correctifs nécessaires à tous les accords que le Congo a signés. Selon lui, ce travail qui sera transmis progressivement au ministère de la coopération internationale, « servira de base pour les prochaines réunions du comité afin que nous tirions tous les enseignements pour y apporter des correctifs nécessaires ». Ce travail, a-t-il renchéri, permettra de mettre en place une base de données informatisées de tous les accords et engagements internationaux paraphés par le ministère en charge de la coopération internationale. Le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso qui tient à l'application stricte de ces instructions, a convié les directeurs



Le ministre a mis le doigt là où ça fait beaucoup mal

et directrices de coopération des ministères à procéder à l'examen minutieux des dossiers en leur possession. A en croire le ministre en charge de la coopération internationale, ce travail est nécessaire parce qu'il permet de trouver des solutions consensuelles à la prochaine session du Comité, des solutions susceptibles de rendre efficace la diplomatie économique congolaise. Toutefois, le ministre en charge de la coopération internationale qui a exprimé sa volonté de faire de la coopération internationale un puissant contributeur aux efforts de développement du Congo, envisage de mettre en place un plan de formation continue en faveur du personnel évoluant dans le domaine de la coopération

afin de renforcer ses capacités opérationnelles. Pour l'année en cours, Denis Christel Sassou N'Guesso annonce un événement majeur en perspective. Il s'agit de la célébration du 60^{ème} anniversaire d'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la République populaire

de Chine. Pour garantir le succès de cet événement, il a invité le comité national de la coopération internationale à s'impliquer pleinement. Il n'en sera être autrement, quand on sait que le Congo et la Chine sont liés par un partenariat stratégique.

En rappel, le comité national de coordination de la coopération internationale se veut un cadre de concertation entre le ministère de la coopération internationale et les autres ministères eu égard au caractère transversal de ses missions. C'est ainsi que sa création a été perçue comme une étape importante dans la mise en œuvre de la politique du Congo en ce qui concerne la coopération internationale. On se souvient que les créateurs de ce comité lui avaient assigné entre autres missions le suivi et l'évaluation des accords signés. Le ministre de la coopération internationale Denis Christel Sassou N'Guesso, pense que le succès de l'action dudit ministère passe nécessairement par la parfaite coordination entre les ministères chargés de mettre en œuvre les engagements et les accords de coopération que le Congo signés avec les autres pays.

Notons que le ministère de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé a conjointement organisé depuis la prise de ses fonctions le 21 mai 2021, neuf commissions mixtes.

Patrick Yandza

LE TUEUR À GAGE DE GAMBOMA RATRAPÉ PAR LA FORCE DE L'ORDRE



Un groupe de « kulunas » d'environ 5 personnes, spécialisé dans le vol des téléphones et braquage à Brazzaville s'est retiré à Gamboma. Dans cette ville, ce groupe est allé dans une boîte de nuit de la place pour s'empiffrer d'alcool. Quelque temps après, une bagarre rangée se déclenche

entre eux. Informé par une tierce de la situation, une équipe des gendarmes se déporte sur les lieux. Une fois sur place, elle trouve le chef des kulunas du quartier Kombo, derrière la CNRTV. Il est maîtrisé par les gendarmes. Soudain, un autre surgit de la boîte de nuit. Il est connu sous le sobriquet « Aller et retour ». Quand le gendarme se rapproche de lui, il soulève sa soutane, retire son pistolet et tire à bout portant sur le gendarme. Heureusement, la balle ne l'a pas atteint. Plusieurs coups de feu sont tirés faisant des morts et des blessés. Le grand bandit conscient de son forfait, quitte nuitamment Gamboma pour se réfugier dans le district de Mbon. Il a finalement été arrêté par la force de l'ordre.

Notons que le jeune homme est natif de Gamboma de la famille Pan. On apprend aussi que tous les enfants de cette famille sont des kuluna.

Affaire à suivre

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

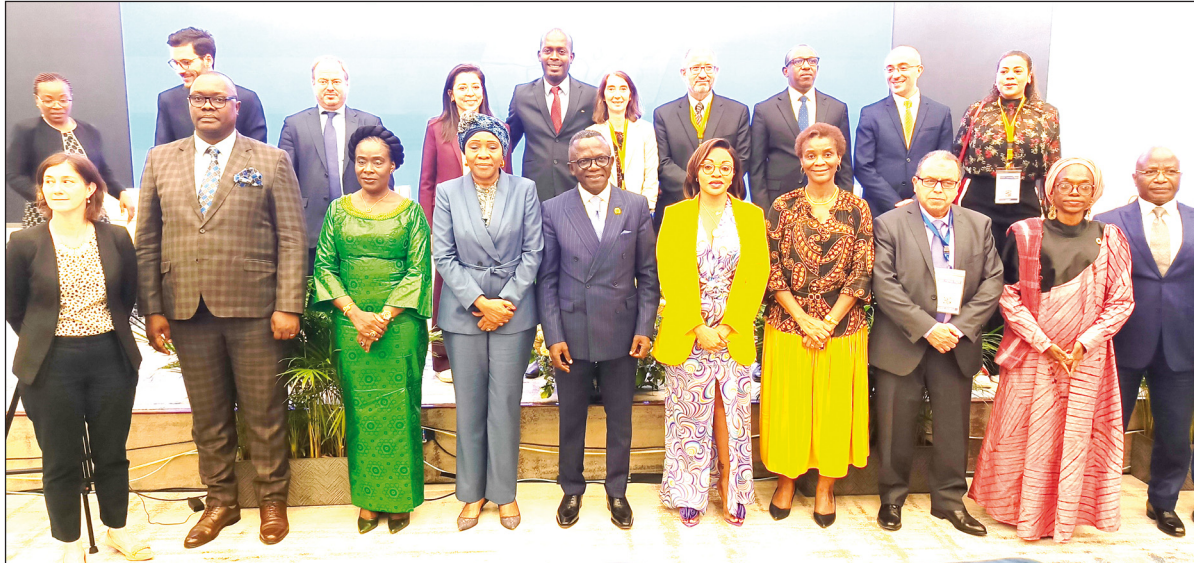
Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Forum des entreprises publiques

DES MESURES DRACONIENNES POUR RENDRE LES ENTREPRISES COMPÉTITIVES

C'est ce que proposent les participants au premier Forum des entreprises publiques en Afrique centrale (FEPAC) initié par le ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public. Ce forum a bénéficié pour son organisation de l'appui multiforme de la Banque mondiale et autres partenaires privés. Cette grand-messe qui s'est déroulée du 12 au 14 février 2024 aux tours jumelles de Mpila a permis aux participants d'échanger sur la gouvernance des entreprises publiques dans la sous-région.



L'Afrique a besoin des entreprises qui alimentent le budget de l'Etat

Le Forum des entreprises publiques d'Afrique centrale a réuni les autorités gouvernementales, les dirigeants d'entreprises publiques, les experts en gouvernance d'entreprises publiques et privées, les acteurs de la société civile d'Afrique centrale et d'ailleurs. Il a dessiné un nouvel avenir pour les sociétés d'Etat de la sous région qui doivent être performantes. Les participants ont ausculté ces structures et proposé une feuille de route devant favoriser leur éclosion.

Les travaux ont été axés sur les problématiques de la gouvernance des entreprises publiques et les mécanismes juridiques permettant de l'encadrer ; les initiatives récentes pour améliorer la performance des entreprises publiques et leur contribution au développement ; les mécanismes de financement ; les innovations en matière de responsabilité sociale et environnementale ; les démarches entreprises par les pays pour renforcer la fonction d'Etat actionnaire et mieux maîtriser les risques budgétaires découlant du portefeuille public.

Il ressort des documents y afférents que certaines sessions ont été consacrées à l'état des lieux et perspectives des entreprises publiques en République du Congo et dans l'espace CEMAC ; les entreprises publiques comme moteur du développement cas du Maroc ; gouvernance et financement ; défis communs et solutions partagées ; progrès récents et défis ; la gouvernance d'entreprises comme levier de performance.

Trois jours durant, les participants ont réfléchi sur le cadre juridique et institutionnel considéré comme socle de la bonne gouvernance ; des modes de financement innovants ; le conseil d'administration au cœur de la gouvernance ; le rôle du secteur privé dans la fourniture de services publics et les partenariats publics-privés ; la place des entreprises publiques dans le développement ; financements verts et crédits carbone ainsi que sur de nouveaux instruments pour financer les infrastructures publiques.

Il a été établi au cours de ce forum que les entreprises publiques présentes dans tous les secteurs de la vie, concourent au bien-être des populations via des services publics de qualité et la gestion efficace des infrastructures. Malheureusement, elles sont incapables d'équilibrer leurs comptes, de mobiliser les ressources nécessaires à leur développement et de fournir les services publics de qualité. Au regard de cette situation inconfortable, les participants ont décidé de renforcer la gouvernance des entreprises avec un point d'honneur mis sur : « la transparence dans leur gestion, la redevabilité des équipes dirigeantes, la clarification de leurs relations avec l'Etat qui de son côté, renforce le suivi de la performance, opère un repositionnement graduel de son rôle de gestionnaire à celui d'actionnaire stratégique ».

C'est pourquoi, le FEPAC, se veut un créneau de partage d'expériences entre tous les acteurs de la gouvernance des entreprises publiques à travers

des sessions interactives qui permettront aux participants de connaître les expériences réussies dans de nombreux pays, dont la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal, le Maroc, le Kenya ou encore le Rwanda. Les participants ont échangé sur les défis communs et les stratégies possibles pour les surmonter. Pour le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui l'avait ouvert, le FEPAC « reflète la manifestation commune de tous les pays qu'il réunit, la volonté de leurs partenaires de faire de la bonne marche du portefeuille public ou des participations de l'Etat, un axe majeur des politiques publiques ». Le premier ministre pense qu'une remise à plat est nécessaire pour qu'elles puissent contribuer positivement aux politiques de développement. Poursuivant sa déclaration, Anatole Collinet Makosso a indiqué qu'il faut étendre la réflexion à l'ensemble des pays frères, pour qu'ils bénéficient des solutions qui ont fait leur preuve ailleurs.

Un diagnostic qui a reçu l'assentiment de Fantamady Kanté, directeur des opérations de la Banque mondiale. Selon lui les entreprises publiques ont démontré leur incapacité à satisfaire les demandes sociales avec un taux de service souvent inférieur à 50% pour l'eau, l'électricité et le transport. Pire, a-t-il déclaré ces entreprises qui dépendent des subventions, préfèrent accumuler des pertes, les dettes et les arriérés au point où le poids de la dette devient insoutenable.

H.M.

Ludovic Ngatsé

« SI NOUS METTONS AU CENTRE DE L'ACTION LA DISCIPLINE, ON AURA PLUS DE RÉSULTATS »

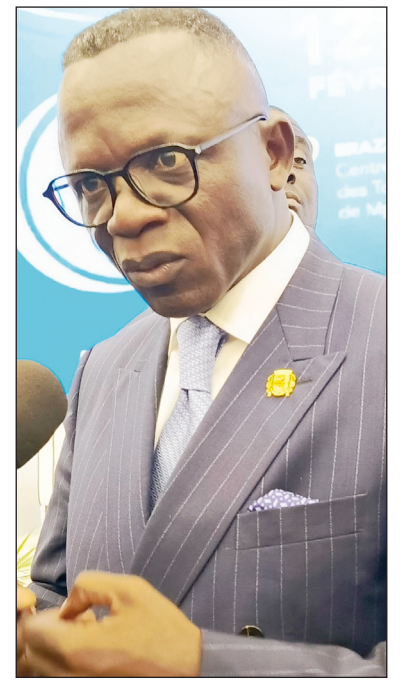
Le forum des entreprises publiques en Afrique Centrale (FEPAC) qui s'est tenu du 12 au 14 février 2024 à Brazzaville, a permis au ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public Ludovic Ngatsé, de réaliser les grands défis qu'il faut relever. Au nombre de ces défis, figurent entre autres la transparence, la gouvernance, la discipline et la sanction. Dans cette interview exclusive, le ministre Ludovic Ngatsé tire les leçons de ce forum tout en jetant un regard sur la situation des entreprises publiques et parapubliques congolaises.

Le Patriote : Que peut-on retenir du FEPAC ?

Ludovic Ngatsé : Le FEPAC a travaillé sur la gouvernance et le financement des entreprises publiques en Afrique Centrale en générale et congolaises en particulier. Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de défaillances, en termes de gouvernance liés principalement à la défectuosité du cadre réglementaire. La première des réformes à faire est de finaliser et de faire voter la loi portant organisation et fonctionnement des entreprises d'Etat, pour introduire la redevabilité, la transparence et la sanction dans la gestion des entreprises publiques. Mais au-delà, le FEPAC a établi que nos entreprises font très peu recours aux moyens de financement innovant, que sont des moyens de marché. Il faut noter que le fait d'améliorer la gouvernance de ces entreprises, les rendra éligibles aux moyens nouveaux de financement, au-delà des simples emprunts bancaires, parce qu'une seule banque ne peut pas financer de gros investissements. Il va falloir travailler sur les aspects de la gouvernance pour faciliter le financement de ces entreprises. Cependant, de manière globale, il y a aussi les problèmes liés aux dirigeants sociaux. Ils doivent être mieux encadrés. Les conseils d'administration doivent mieux fonctionner, avec des gens compétents.

L.P : Est-ce facile de relever autant de défis colossaux ?

L.N : Nous avons des défis de taille devant nous. Mais, ils ne sont pas insurmontables, parce qu'un grand travail est déjà fait. Certaines entreprises fonctionnent très bien. Elles servent d'exemples aux autres entreprises. Il y a avant tout, la nécessité d'adopter un nouvel arsenal juridique qui introduira expressément le système de sanctions. Cela disciplinera la manière de gérer, le mode d'élection, de compte-rendu et de sanctions. En réalité ce qui manque, c'est le volet sanctions. Très souvent on ne



sait pas ce qui s'y passe réellement. Donc, il faudrait que les organes de contrôle qui sont le commissaire aux comptes, la cour des comptes, les audits divers que commande l'Etat soient suivis d'effets et donnent lieu à des sanctions pures et simples. Si nous mettons au centre de l'action la discipline, on aura plus de résultats.

L.P : Avez-vous identifié des sources de financements autres que ceux de l'Etat ?

L.N : Le FEPAC a réalisé que l'Etat seul, ne peut pas financer ces entreprises qui font face à un marché concurrentiel dans un monde qui a changé. Elles sont et devraient être capables de s'adresser à ce nouveau monde qui propose de grandes opportunités de financements. Il faut qu'elles soient gérées de manière transparente, qu'elles soient redevables, qu'elles rendent compte à l'Etat et aux Congolais de manière générale. Ailleurs, ça se passe bien. Vous avez suivi au Sénégal avec la Sénélec ; au Maroc avec l'OCPE ou en Côte d'Ivoire. Il est possible d'obtenir les résultats. Mais, il va falloir qu'on travaille plus et qu'on soit discipliné dans la manière de mettre en œuvre les réformes que nous voulons impulser.

Propos recueillis par
Henriet Mouandinga

Entreprises publiques congolaises

LES OISEAUX RARES DU SECTEUR

Il vient de se tenir dans la capitale la première Edition du Forum des Entreprises Publiques en Afrique Centrale (FEPAC) qui a planché, entre autres, sur les différents mécanismes de financement des entreprises publiques. Ce thème est autant d'à-propos que, et c'est une lapalissade, ce secteur dans la plupart des Etats de la sous-région est confronté de façon chronique à des bilans déficitaires. Le secteur public ne tient qu'aux perfusions que leur administrent généreusement les gouvernements. Mais dans notre pays, cette analyse vaut-elle pour toutes les entreprises publiques et quelle leçon peut-on en tirer ?



Photo de famille à la clôture de la première Edition du FEPAC

Il est excessif de soutenir que toutes les Entreprises congolaises sont comprises dans l'analyse à l'origine de la convocation de ce Forum des Entreprises Publiques de l'Afrique Centrale. Certaines Entreprises publiques, grâce au management de leurs administrations, sont sorties de l'état où elles causaient de manière régulière des tourments au gouvernement. Leur mode de gestion a convaincu au point que l'exécutif ne se préoccupe plus outre mesure de leurs évolutions financières. Ces Entreprises ont réussi à s'affranchir des subventions de l'Etat. Elles ne sont qu'au nombre de deux ; Congo Telecom dirigée par Yves Castanou et la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) par Raoul Ominga. Toutes, des Etablissements Publics Industriels et commerciaux.

Le cas de Congo télécom

Lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur le chemin parcouru depuis 2021 par Congo Telecom jusqu'à aujourd'hui, on peut soutenir que cette Entreprise connaît une mue. Elle ne figure plus dans le lot peu élogieux des Entreprises à problèmes qui se caractérisent par des mouvements sociaux récurrents, illustrés par des bruits de casseroles. Ces mouvements sont l'expression de la faillite de ces Entreprises. Pour Congo Telecom qui n'en échappait pas à l'époque, des réflexions assez avancées suggéraient carrément sa liquidation en raison de ses bilans calamiteux. Les clients de cet opérateur historique des télécommunications, sont agréa-

blement surpris aujourd'hui de voir circuler dans les principales artères de la capitale, des véhicules portant l'estampille de Congo Telecom. Son logo est facilement reconnaissable aux couleurs bleu et orange. Les gens qui les voient passer fréquemment ne peuvent plus se tromper sur la reprise de l'Entreprise. Cette reprise se traduit par le mouvement régulier des véhicules d'intervention qui s'ébranlent vers des quartiers en vue d'y déployer la fibre optique ou d'y opérer le raccordement internet à des foyers. Ce mouvement ne se limite pas qu'à Brazzaville, Dolisie ou Pointe-Noire, il s'étend jusqu'à Ouessou dans l'extrême nord du pays. Ce dynamisme nouveau renseigne sur la résurrection de cette Entreprise qui a fait le beau temps et la pluie dans notre pays.

Des preuves de reprise

Autre indicateur légitimant la mue que connaît cet opérateur historique des télécommunications de notre pays depuis 2021, est la disparition des mouvements sociaux dont était coutumier Congo Telecom. Ces bruits stridents des casseroles gênaient de nombreuses personnes et les obligeaient d'éviter de passer par le tronçon du boulevard Denis Sassou N'Guesso qui borde le siège de cette Entreprise. Ces scènes qui cassaient la sérénité du centre-ville relèvent désormais d'horribles souvenirs a vite oublier comme aiment à le répéter de nombreux cadres de cette Entreprise, séduits par le nouveau management incarné par l'actuel directeur général de Congo Telecom Yves Castanou. Il les a convaincus

à le suivre dans un challenge qui fera de Congo Telecom un opérateur public puissant dans le numérique, capable de rayonner autant sur le plan national que dans la sous-région, ainsi que le lui a prescrit le Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

La stratégie du Directeur Général

A sa nomination comme Directeur Général de Congo Télécom par décret présidentiel n° 2020 -107 du 9 avril 2020, Yves Castanou ne disposait pas de ressources conséquentes pour lui permettre de se lancer dans la bataille en vue relancer l'Entreprise. Cependant en bon manager, il disposait de son business plan. Se fondant sur les potentialités énormes que recèle Congo Telecom, il n'a

pas hésité à frapper à la porte des financiers pour avoir la ressource nécessaire en vue d'affronter son challenge. On peut penser aujourd'hui, tenant compte de ce que la fibre optique de Congo Telecom ne se cantonne plus que dans la capitale, que la stratégie est en train de porter. Cependant, il serait dangereux de croire que l'efficacité de cette stratégie a été obtenue comme du couteau dans du beurre. Il a fallu donner des gages aux créanciers pour être crédible à leurs yeux et continuer à bénéficier de leur confiance, convaincre les travailleurs à consentir des sacrifices. Ainsi que le rappelait Yves Castanou, les investissements effectués le sont dans le but de rendre Congo Telecom productif, performant. Ils le sont pour

payer ses charges et respecter ses obligations. Mais surtout pour raccorder ses abonnés. Ce discours ne veut pas dire que les travailleurs serreront la ceinture éternellement. Ainsi qu'il a promis «*le meilleur est à venir*».

Le moins qu'on puisse dire est que le DG est sur la bonne voie dans le respect du contrat passé avec le président de la République, à savoir ; faire de Congo Telecom, un opérateur public de télécommunications de classe mondiale avec un impact dans le pays et dans la sous-région. Il est le seul opérateur aujourd'hui à avoir étendu ses réseaux dans pratiquement tout le pays. Les Congolais lui vouent une confiance inestimable. En effet, grâce à lui l'internet est devenu populaire dans notre pays.

Les leçons à tirer sont de deux ordres, les responsables des Entreprises publiques devraient faire preuve d'esprit inventif et non de toujours attendre des solutions qui viennent d'en haut. Pour en arriver, l'Etat devrait permettre aux dirigeants de se comporter comme des privés dans la gestion des Entreprises dont ils ont la charge, ce à travers des textes légaux ou réglementaires clairs et sans injonction aucune. Il devrait s'interdire de prendre des initiatives de nature à gêner une gouvernance prometteuse.

En revanche, il se porterait garant des démarches auprès des créanciers si le business plan présenté a des fortes chances d'aboutir. Par ailleurs, ces responsables d'entreprises répondront devant la justice en cas de gestion scabreuse ayant entraîné la faillite de l'Entreprise. C'est à ce prix que ce secteur public pourrait devenir performant.

Laurent Lepossi



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

LE REVEIL DU SECTEUR DE TRANSPORT PUBLIC EST-IL EPHEMERE OU DURABLE ?

Depuis quelques semaines, on observe tant du côté fluvial que ferroviaire une reprise d'activités inattendue. Le bateau Brazzaville a repris du service. Après avoir effectué de nouveau un voyage vers la partie septentrionale pour annoncer aux populations son retour, le voilà solliciter pour transporter des vivres et dons en nature aux victimes des inondations du début de cette année. De côté ferroviaire, on assiste au même phénomène. Le train qui ne circulait plus entre Dolisie et Mbinda dans le Niari est sur le point de reprendre du service après des années d'interruption.



Le souhait des populations riveraines est de pérenniser les transports fluviaux

Ces informations ont comblé les voyageurs qui avaient l'habitude de prendre ces moyens de transport pour des raisons diverses. On comprend les émotions qui les animent, surtout pour ceux qui vivaient du commerce mais étaient contraints de mettre la clé sous le paillason du fait de l'arrêt de ce bateau pour le Nord et le train pour le Sud-Ouest. Cette situation malheureuse a causé un immense préjudice aux affaires de ces commerçants. Ils ont dû recourir à des palliatifs pour espérer garder la tête hors de l'eau. Avec le retour de ces moyens de transports, les commerçants doivent relancer leurs affaires à partir de rien. La situation est encore pire pour ceux qui avaient contracté des prêts en banque en vue d'accroître le volume de leurs affaires. Ils n'ont qu'une issue, devoir ferrailer avec les banquiers dans l'espoir d'obtenir une rallonge de crédit. Ce pour leur permettre de relancer leurs affaires et en même temps honorer leurs engagements à l'égard des créanciers. On fait allusion particulièrement aux commerçants qui mènent leurs affaires en se servant du train. Mais la différence est quelque peu manifeste avec ceux qui commercent sur l'eau dans la mesure où ces derniers bénéficient d'un choix plus large. L'absence du bateau les handicape, il est vrai, cependant pour s'en sortir ils ont la possibilité

entre plusieurs baleinières. Ils n'hésitent pas à les emprunter pour transporter leurs marchandises du lieu d'embarquement jusqu'au débarcadère de Brazzaville. Les échanges ont donc repris avec pour corollaire la circulation de la monnaie. L'Etat y trouve son compte à travers le fisc. Mais il n'est pas sûr que cela fonctionne ainsi en raison des pratiques renvoyant aux antivaleurs qui sont légion dans ces milieux. L'Etat lui-même semble n'y accorder que peu de cas. Un honnête citoyen qui se réjouit de la reprise du train entre Dolisie et Mbinda, n'a pas caché sa désolation devant l'incivisme des voyageurs et de conducteurs des trains. Selon lui, les voyageurs ne respectent pas les interdits imposés par les cheminots afin de garder le train propre. Il arrive que le voyageur soit d'intelligence avec le conducteur du train pour convenir d'un prix de voyage en dessous de celui qui est légal. Les autorités de l'Entreprise qui se sont échinées en vue de remettre le train sur les rails au grand bonheur des citoyens devraient recourir à la même énergie pour veiller sur lui, de sorte qu'il serve longtemps les populations qui entendent le prendre pour voyager. Se comporter ainsi pourrait constituer un message fort en direction de l'Etat qui pourrait obtenir des prêts en vue d'améliorer les structures ferroviaires entre Dolisie et Mbinda. On sait que l'Etat

entend négocier un accord avec la partie chinoise en vue de rénover la voie ferrée entre Pointe-Noire et Brazzaville. Un accord dans ce sens pourrait être confirmé lors des entretiens qui auront lieu en Chine à l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine. Cependant l'opinion demeure médusée devant ce dynamisme soudain et concomitant entre le transport fluvial et le transport ferroviaire. Ce alors que ce secteur est resté longtemps sous hibernation, occasionnant un grand désespoir dans les milieux des citoyens qui vivent de ces secteurs. Mais ce qui saute aux yeux est cet activisme dont ont fait montre le ministre Mbaka de l'économie fluviale et Sayi des transports. On les a vus sur le terrain haranguer dans le bon sens les travailleurs de leur secteur respectif. Le ministre Mbaka a lancé lui-même le départ du bateau Brazzaville. Il en est de même pour le ministre ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Honoré Sayi. Il se propose d'être dans le train qui reliera Dolisie à Mbinda ce 16 février. De la a conclure qu'il y a des ministres a qui ca réussit en raison de leur implication personnelle est loin d'être un fantasme.

Laurent Lepossi

LE PRIX DU CIMENT GRIMPE DE PLUS DE 50%

Le prix du ciment a grimpé de plus de 50% par rapport au prix homologué. Le ciment de type 42.5N est désormais vendu à Brazzaville à 90 000 F CFA la tonne et le sac de 50 kg à 4900 F CFA. C'est à la demande des cimentiers que le gouvernement a accepté d'augmenter les prix de la tonne de ciment en entrepôt et du sac 50kg en détail sur toute l'étendue du territoire national.

Selon le ministre d'Etat, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, Claude Alphonse N'Silou, ce relèvement des prix est consécutif à la flambée des coûts de production décriée par les industriels.

Ces prix varient d'une localité à une autre. Si à Brazzaville, le ciment de type 42.5N est désormais vendu à Brazzaville à 90 000 Francs CFA la tonne et le sac de 50kg à 4900 Francs CFA, à Pointe-Noire, il est fixé à 88 000 Francs CFA la tonne et à 4700 Francs CFA le sac de 50kg. Le prix est plus élevé dans certaines localités comme Ouessou où la tonne est vendue à 106 000 FCFA et le sac de 50kg à 5500 FCFA. A Kinkala la tonne est à 95 456 F et le sac 5 075. Par contre, à Madingou dans la Bouenza, le prix du ciment est modéré avec la tonne à 76 000 FCFA et le sac

Des disparités avec certaines villes du pays, à Dolisie la tonne coûte 74000 FCFA et le sac 3900 FCFA, à Oyo 93 000 FCFA la tonne et 4850 FCFA le sac, à Ouessou la tonne est vendue à 101000 FCFA et le sac à 5250 FCFA le sac.

Dans une correspondance adressée en juillet dernier au ministre du Commerce, la cimenterie Dangote Congo déplorait la hausse vertigineuse des prix des matières premières sur le marché mondial, notamment le charbon, le gypse, les explosifs ainsi que ceux du transport maritime. Pour cette société de fabrication de ciment, la flambée de prix des matières premières a impacté les coûts de production du ciment depuis 2021. Le directeur général de Dangote Congo, Ravi Iyer insistait sur « la nécessité de repenser les prix de vente du ciment pour prémunir la société des pertes financières et, par-



Valse des prix du ciment

de 50kg à 4000 FCFA. Le prix de vente du ciment type 32.R a aussi été révisé à Brazzaville où la tonne est livrée à 85 000 FCFA et le sac coûte 4650 FCFA. A Pointe-Noire, la tonne est vendue à 83 000 FCFA et le sac à 4 450 FCFA.

tant, préserver sa pérennité ». L'appel de Dangote et des trois autres cimenteries installées au Congo a été entendu les autorités compétentes.

Naomi Mataza

DGTT

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR RÉUSSIR LES RÉFORMES ENGAGÉES

Patou Atali Mopaya, le nouveau directeur général des transports terrestres se bat comme un beau diable pour rendre le système des transports performant, responsable, respectueux des lois et règlements de la République ainsi que des normes de la sécurité routière. Dans cette quête d'excellence, le directeur général enchaîne des initiatives dont la plus récente est relative au séminaire de formation qui a été organisé du 15 au 17 février 2024 à Brazzaville. Ce séminaire destiné à tous ceux qui sont impliqués dans le transport terrestre, était placée sous l'autorité du ministre de tutelle Honoré Sayi.



Une formation pour élever le niveau des personnels

Cette première séquence de remise à niveau du personnel, des partenaires de la direction générale des transports terrestres, la force publique et les syndicats des transporteurs a porté sur l'harmonisation des méthodes de travail. Ici, il a été question des programmes, matières et modalités de déroulement des examens inhérents à l'obtention des titres de transport; des activités connexes et de l'actualisation des textes réglementaires. Les sessions plénières et autres ont été focalisées sur l'évaluation de la qualité des services de la Direction générale des transports

terrestres, l'harmonisation des procédures de travail et la réforme profonde du permis de conduire. Un haut moment de partage et de convivialité qui a permis de renforcer la cohésion des équipes, à en croire le directeur général des transports terrestres, Patou Atali Mopaya.

Ce moment, a-t-il déclaré, participe de la diversification économique. Ce séminaire de renforcement des capacités, s'illustre par ailleurs comme la réponse à « l'interpellation du président de la République qui nous avait demandé d'élever le niveau des personnels dans la perspective de l'ouverture

des frontières dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, afin que le transport routier demeure un modèle d'intégration économique sous-régionale réussi ». C'est dans ce sens que Patou Atali Mopaya œuvre à mettre en œuvre une politique de sécurité routière moderne; un dispositif institutionnel, réglementaire et opérationnel apte à réduire considérablement le nombre des accidents de la route. Selon lui, l'amélioration de notre système de délivrance du permis de conduire, de certificat de capacité ou licence professionnelle et de la carte grise constituent des points



Patou Atali Mopaya, le nouveau Dg des transports terrestres

d'ancrage du dispositif visant à l'atteinte des objectifs de la DGTT.

La direction générale des transports terrestres fait face à plusieurs défis qui sont entre autres, l'amélioration de la gestion des problèmes des transports terrestres et des compétences par le partage des pratiques et expériences; la réforme des politiques; la révisitation de la sécurité routière et de la réglementation; l'adhésion à l'innovation technologique et le renforcement des institutions; le réseautage et la collaboration. Le ministre des transports de l'aviation civile et de la marine marchande Honoré Sayi, a salué l'initiative de la direction générale relative au récent mouvement des personnels en ces termes: « le secteur des transports routiers a longtemps présenté plusieurs faiblesses. Cette situation nous a amené à renouveler les dirigeants tant à la tête de la Direction générale des transports terrestres qu'à

celle des directions départementales en vue de l'amélioration des pratiques de gestion et de gouvernance des activités inhérentes à ce secteur. Cette restructuration visait une meilleure prise de conscience et une responsabilité résolue face aux nombreux défis liés à la sécurité routière qui devraient dorénavant s'adosser aux impératifs de la libéralisation de certaines tâches régaliennes du Gouvernement et à ceux portant sur l'évolution des sciences de l'ingénierie des transports». Pour tout dire, le secteur des transports au Congo est en proie à plusieurs maux qui nécessitent une thérapie de choc.

Rappelons que la direction générale des transports terrestres est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions en matière des transports terrestres.

Ernest Otsouanga

ACPCE

LE BUDGET 2024 ÉVALUÉ À PLUS D'UN MILLIARD DE FCFA

Arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1.907.470.300 FCFA le budget annuel de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, a été adopté le 15 février 2024 à Brazzaville, à l'occasion de la troisième session du comité de direction de cette agence. Cette session a été placée sous l'autorité de Gervais Biouti Viaudo, président du comité de l'ACPCE, en présence de plusieurs directeurs généraux des différents départements ministériels.

Après l'adoption de ce budget, le directeur général de l'ACPCE Dieu-Merci Emeriand Kibangu a déclaré en substance que le budget exercice 2024 ne permet pas de résoudre tous ses problèmes, eu égard aux nombreuses difficultés

logistiques auxquelles, elle fait face. Il y a près de 220 agences disséminées sur toute l'étendue du territoire national. « Nous avons réussi à améliorer les conditions de travail du personnel, à former le personnel et à matérialiser tout ce qui est lié aux services

de création d'entreprises », a affirmé le directeur général de l'ACPCE.

Il a par ailleurs ajouté que l'ACPCE va travailler d'arrache-pied pour se rapprocher davantage de la tranche juvénile et leur donner toutes les informations nécessaires sur les formalités à remplir pour avoir un emploi. Signalons au passage qu'au cours de l'année 2023, l'ACPCE a enregistré 4188 entreprises créées. Le taux de création par les promoteurs jeunes est de 38, 1%, ce qui n'est pas négligeable.

Pour le directeur général, l'an-



Des moyens conséquents pour l'ACPCE

née 2024, décrétée année de la jeunesse par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, constitue un défi pour l'ACPCE. Le renforcement de la gouvernance; la préservation du climat social; la satisfaction des usagers; les services spécialisés nouveaux et novateurs ainsi que la formation et la recherche sont

entre autres objectifs visés par la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat Jacqueline Lydia Mikolo.

Rappelons que cette session du Comité de direction se tient deux ans après celle qui a eu lieu en 2022.

D.M.M.

Antivaleurs dans les hôpitaux

LES MÉDECINS APPELÉS AU RESPECT DE L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

L'inspecteur général de la santé le Pr Richard Bileckot, a entamé le 13 février dernier à Brazzaville, une sensibilisation au sein des centres hospitaliers du Congo. Cette sensibilisation à valeur pédagogique a pour objectif d'alerter les médecins sur les comportements déviants qui gangrènent les établissements sanitaires. La descente de l'inspecteur général de la santé dans les hôpitaux est consécutive à l'instruction du ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki, excédé par les plaintes des différents usagers.



Le Pr Richard Bileckot, inspecteur général de la santé

Cette campagne de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les comportements déviants a été lancée à l'hôpital de référence de Talangaï. A cet effet, l'inspecteur général de la santé a dans sa communication, rappelé aux médecins en service dans cette structure sanitaire, la place qu'occupent

l'éthique et la déontologie dans leur profession. Ils doivent donc en tenir rigoureusement compte dans l'exercice de leur métier, comme il leur a demandé de se conformer au serment d'Hippocrate qu'ils ont prêté avant de s'engager dans cette profession. Il a profité de l'occurrence pour rappeler à l'attention des mé-

decins les prescriptions des textes qui régissent le fonctionnement administratif des établissements de santé afin de leur permettre d'exercer en connaissance de cause leur métier. Ce qui leur permettra d'éviter d'éventuelles erreurs qui peuvent leur coûter cher. « Le ministre de la santé nous a demandé de mettre en place un système de veille et d'alerte contre les antivaleurs dans

les hôpitaux. Il fallait avant tout sensibiliser d'abord les médecins avant de sanctionner ceux qui s'illustreront dans des pratiques sordides. Nous amorçons la sensibilisation par l'hôpital de Talangaï, parce que ces derniers temps, il fait l'objet de vives critiques dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ces critiques se résument en termes de mauvais accueil, de gestion calamiteuse des médicaments et de bien d'autres défaillances », a indiqué le Pr Richard Bileckot.

La sensibilisation amorcée par l'Inspecteur général de la santé a valeur pédagogique, d'autant plus qu'elle a pour but de rappeler aux médecins le savoir-faire et le savoir être propre à leur profession. Ce rappel permet aux médecins et autres personnels véreux de mettre à l'ordre, en se conformant à la loi. Ce faisant, ils ne s'exposeront pas à d'éventuelles sanctions disciplinaires. « La

descente d'aujourd'hui avait pour objectif d'expliquer aux médecins en service à l'hôpital de référence de Talangaï, les prérogatives de l'inspection générale de la santé. Il s'est agi aussi de leur expliquer le rôle de la police sanitaire que notre direction joue et qui peut infliger les sanctions coercitives contre les récidivistes ».

A en croire les propos de l'inspecteur général de la santé, ces sanctions répressives peuvent être de plusieurs natures : l'interruption définitive du travail, l'interdiction d'exercer le métier, la fermeture de la clinique ou du cabinet médical mais aussi la saisine ». Notons que la sensibilisation se poursuivra les prochains jours dans les autres grands centres hospitaliers de Brazzaville, avant de mettre le cap sur l'arrière-pays.

Dim-Martie Mizère



Des agents de santé à l'écoute de l'inspecteur général de la santé

Action sociale

RÉFECTION DU CENTRE D'INSERTION ET DE RÉINSERTION DES ENFANTS VULNÉRABLES

La délégation de la corporation nationale (Conacce) des aumôniers chrétiens évangéliques (Conacce Chaplains), conduite par le général Dieunedort Kamdem Nounga, commandant d'Afrique, a visité le 13 février dernier les travaux de réfection du centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables à Brazzaville.

Cette descente sur le site s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la cérémonie du rassemblement des aumôniers chrétiens d'Afrique (Raca) qui se tiendra au Congo à une date qui reste encore à fixer. En effet, cette visite a permis à la délégation de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de réfection de l'ancien bâtiment avant la pose de la première pierre du nouvel édifice sur le site. Les travaux consistent à

refaire le bâtiment, la peinture, plafond, le froid, le carrelage, les portes et les fenêtres ainsi que l'électricité. Parlant de l'institution proprement dite, le chef de la délégation, le général Dieunedort Kamdem Nounga a indiqué que la Conacce Chaplains est une organisation intergouvernementale œuvrant dans l'humanitaire. Elle regroupe des aumôniers de toute obédience religieuse ainsi que les volontaires.



Visite du centre en réfection

Pour le général Dieunedort, la réfection de cet ancien bâtiment vise à améliorer les conditions de vie des enfants, en attendant la construction du nouveau bâtiment dont la pose de la première pierre est prévue dans un très proche avenir. « Nous voulons travailler au Congo parce que nous sommes des panafricanistes. L'Afrique ne peut pas se développer sans un climat de stabilité », a-t-il soutenu.

Peu avant la visite du chantier du centre de réinsertion, les aumôniers ont été édifiés sur la qualité des travaux. Pour devenir aumônier, il faut être un spiritain, préinitié et subir une formation.

Dim-Martie Mizère

DRAME D'ORNANO : LES SANCTIONS SONT TOMBÉES

Les militaires ayant été reprochés pour faute de service dans le drame du 20 novembre 2023, survenu au stade d'Ornano ont été lourdement sanctionnés. Du Général de brigade en passant par le colonel et le capitaine, personne n'a été épargnée. La hiérarchie des Forces Armées Congolaises (FAC) est passée à l'acte en les rétrogradant. Voici la liste des militaires sanctionnés telle qu'elle a été publiée dans le journal officiel de la République du Congo du jeudi 15 février 2024.

Décret n° 2024-34 du 31 janvier 2024.

Le général de brigade **ICKEY (Pierre Gaëtan)**, des forces armées congolaises, en service au poste de commandement de la zone militaire de défense n° 9, est rétrogradé au grade de colonel-major pour faute dans le service.

Le ministre de la défense nationale et le ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Décret n° 2024-35 du 31 janvier 2024.

Le colonel **MINENGUE (Desiré Claver)**, des forces armées congolaises, en service au bataillon des sports de l'état-major général des forces armées congolaises, est rétrogradé au grade de lieutenant-colonel pour faute dans le service.

Le ministre de la défense nationale et le ministre de l'éco-

nomie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Décret n° 2024-36 du 31 janvier 2024.

Le colonel **SAMBA (Dickens Saturnin)**, des forces armées congolaises, en service au poste de commandement de la zone militaire de défense n° 9, est rétrogradé au grade de lieutenant-colonel pour faute dans le service.

Le ministre de la défense nationale et le ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Arrêté n° 1614 du 31 janvier 2024.

Le capitaine **MOSSA TOMBE (Brel Alphonse)**, des forces armées congolaises, en service à la direction centrale de la sécurité militaire, est rétrogradé au grade de lieutenant pour faute dans le

service.

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises et le directeur général de l'administration et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Arrêté n° 1615 du 31 janvier 2024.

Le capitaine **MAGNANGA ISSA**, des forces armées congolaises, en service à la zone militaire de défense n° 9, est rétrogradé au grade de sous-lieutenant pour faute dans le service. Le chef d'état-major général des forces armées congolaises et le directeur général de l'administration et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Rappelant que ce drame d'Ornano avait occasionné 32 morts et des blessés. □

Sensibilisation

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE AMÉRICAINE DU PLATEAU DES 15 ANS SENSIBILISÉS SUR LES MÉTIERS DU DROIT

L'Association Accès Droit Pour Tous (ADPT) en collaboration avec l'école américaine du Plateau des 15 ans a organisé le 16 février dernier à Brazzaville, une journée de sensibilisation sur les métiers du droit. Cette journée avait pour but de faire découvrir aux élèves la diversité des métiers du droit. C'était en présence du directeur de ladite école, la présidente des parents d'élèves de l'école américaine, ainsi que des élèves et étudiants.

Placée sous le thème : « les métiers du droit », cette journée vise à orienter avec raison les élèves désireux de devenir un jour acteur de la justice, auxiliaire de celle-ci ou soit juriste en entreprise dans l'administration publique. L'objectif poursuivi est de permettre aux étudiants en droit, de niveau master d'être capables de s'exprimer et de comprendre le jargon judiciaire afin de renseigner à leur tour, les personnes en quête de formation en droit, mais aussi aux élèves désireux de poursuivre leurs études en droit.

« Cette journée de sensibilisation s'adresse à tous dans le souci de parfaire le parcours

scolaire et universitaire vers la passion une vie, au travers ce métier de droit », s'est exprimé le juge et président exécutif de l'ADPT, Régis Bondongo.

Le droit en effet, est un métier qui passionne et attire beaucoup de personnes. Il convient à cet égard de ne pas choisir cette voie par défaut. « Ne choisissez pas ce métier par défaut. Il faut le choisir par vocation et ou en connaissance de cause. Cette journée aiderait à répondre à la question autour des formations et des métiers », a indiqué Madame Falonne, juriste et membre de l'association ADPT.

Les apprenants à leur tour ont salué l'initiative et se sont exprimés en ces termes : « cette sensibilisation est très utile pour nous, parce qu'elle nous a ouvert l'esprit sur le choix qu'on aura à faire à l'avenir. Nous sommes aujourd'hui heureux de connaître ces métiers du droit et les défis auxquels nous sommes confrontés », a indiqué Emmanuelle Daniella Dandou Matsima, élève en seconde scientifique.

« Nous avons beaucoup appris ce jour. On nous a parlé des métiers classiques et spécifiques qu'on peut choisir, à l'instar du droit de l'environnement et certaines matières comme les marchés publics et l'économie numérique par exemple. C'est donc une motivation pour nous d'apprendre », a ajouté Christ Michel Fernand Awe, élève en classe de première. Notons que l'association ADPT dont l'ambition est notamment de favoriser une culture juridique aux citoyens par la sensibilisation sur les droits et devoirs de chacun, regroupe en son sein les magistrats, avocats et les juristes du Cameroun, du Bénin, de la Centrafrique ainsi que de la France. Elle comptabilise aussi 150 sympathisants. Elle existe au Congo Brazzaville depuis 2018.

Dim-Martie Mizère

Forces armées congolaises



LE GÉNÉRAL DE BRIGADE BLANCHARD NGUINOU PREND SES FONCTIONS

Le nouveau commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40^e brigade d'infanterie, a été installé dans ses nouvelles fonctions, le 13 février dernier à la nouvelle caserne militaire de Ndouo, dans la périphérie Sud de Brazzaville. La cérémonie a été présidée par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi.

La cérémonie d'installation a été marquée entre autres par la lecture du décret portant nomination du nouveau commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40^e brigade d'infanterie, ainsi que le rituel de son intronisation et de prise de commandement.

Aussitôt après son installation par le CEMG, le général Fermeté Blanchard Nguinou a exprimé ses sentiments en ces termes : « nous pensons que les objectifs qui ont été fixés pourront être atteints et nous en sommes

très fiers d'être à la tête de la zone militaire de défense n°9 et également à la tête de la 40^e brigade qui est une unité principale des FAC ». Il a demandé en outre à tous ses frères d'armes de relever le niveau de discipline à tous les échelons, pour que les FAC, à partir de la zone militaire de défense n°9, puissent atteindre de nouveaux sommets. Poursuivant sa déclaration, le nouveau promu a déclaré : « je remercie l'autorité suprême qui nous a élevés. Je remercie aussi tous mes chefs hiérarchiques qui nous ont fait confiance et bien sûr

Dieu Tout Puissant que nous implorons de continuer à nous ouvrir ses voies ».

Ancien enfant de troupe de la promotion Victor-Doté (1980-1987), le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou a fait sa formation initiale d'officier à l'école d'infanterie de Simferopol, en ex-URSS. Il a poursuivi sa formation avec le cours d'état-major, à Compiègne, en France. Il est détenteur du brevet d'études militaires supérieures de 2^{ème} degré en France et du certificat d'expert en management de défense. Il est également détenteur d'un master en sciences politiques et sociales. Il a occupé entre autres fonctions de commandant en second du groupement para-commando.

Dim-Martie Mizère

Lycée 5 février 1979

PAS D'ACCÈS POUR LES ÉLÈVES NON-DÉTENTEURS DE BADGE

Suspendus après les actes inciviques perpétrés par un groupe d'élèves ayant profané le drapeau national, les cours reprennent le 20 février 2024 au lycée technique 5 février 1979. Cependant, il est strictement interdit aux élèves qui n'arborent pas le badge d'accéder à l'établissement.



En plus de cette mesure, l'élève ne sera reçu que s'il est accompagné de son parent. En effet, démarré le 16 février 2024 par les élèves de la classe de terminale, la réception des élèves s'achève, sauf imprévu, ce lundi 19 février 2024. Chaque enfant reçu avec son parent reçoit un badge qu'il présentera chaque jour pour accéder à l'établissement. Ce badge, explique les responsables administratifs, permet de s'assurer qu'il s'agit bel et bien d'un élève régulier ayant rempli la fiche et qui a effectivement été accompagné de son parent

pendant la réception. Mais ils indiquent aussi que ce badge est provisoire et que cette mesure ne devra être valable que pendant un court temps. Cette reprise de cours et l'interpellation des auteurs présumés de cet acte ignominieux, combinent les attentes de la Force montante congolaise (FMC). La jeunesse du Parti congolais du travail (PCT) a dans une déclaration publiée récemment à Brazzaville, dénoncé l'incivisme en milieu scolaire. Elle avait certes salué les mesures prises par le gouvernement dans l'intérêt

d'identifier et de traduire les auteurs de cet acte devant les tribunaux compétents. La FMC a exhorté « le gouvernement à faire diligence dans le traitement de cette affaire, afin que les cours reprennent dans un délai raisonnable ». La FMC a toutefois condamné les actes inciviques, barbares et criminels qui sont perpétrés çà et là sur toute l'étendue du territoire national par une catégorie de jeunes qui empruntent hélas, le chemin marginal de la délinquance.

Henriet Mouandinga

Eglise Catholique du Congo

MGR GÉLASE ARMEL KEMA INSTALLÉ SUR SA CATHÈDRE

Le Nonce Apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Javier Herrera Corona, a installé le 6 février 2024 à Owando, dans le département de la Cuvette, le nouvel archevêque de ladite localité, Mgr Gélase Armel Kema, dans ses nouvelles fonctions.

Au cours d'une messe d'action de grâce célébrée par les archevêques et évêques du Congo et devant le peuple de Dieu venu communier à la place mariale de la cathédrale Christ Roi d'Owando, Mgr Gélase Armel Kema a déclaré : « Je ne suis pas venu à Owando en aventurier, ni en conquérant, en escaladeur de mur de clôture, comme un voleur ou en usurpateur de titre, je suis venu à Owando, envoyé parmi mes frères ».

postes l'archevêque Emérite, Mgr Victor Abagna Mossa qui a atteint la limite d'âge de 75 ans selon le droit canon. Il cumulait les fonctions d'archevêque d'Owando et d'administrateur diocésain de Ouesso jusqu'à la nomination du nouvel évêque.

Cette cérémonie a connu la participation du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso et de plusieurs autres membres du gouvernement, ainsi que des autorités départementales



Le Nonce apostolique installe le nouvel archevêque d'Owando

Précédemment évêque de Ouesso, le nouvel archevêque d'Owando, a été nommé le 6 janvier 2024 par le pape François. Il a remplacé à ce

les et des populations de la Cuvette.

Gulit Ngou

L'Harmattan Congo

LE GRAND PRIX DES AUTEURS FRANCOPHONES EN COMPÉTITION

Le concours en deux modules destiné à la fois aux juniors et seniors mobilise depuis le 8 janvier dernier, les esprits éclairés. Ce concours concerne les auteurs et les amoureux de la littérature francophone en République du Congo. Les différents candidats rivalisent déjà d'ardeur dans l'espoir de décrocher le prestigieux prix en compétition.

L'initiative de L'Harmattan Congo s'appuie sur le fait que le Congo est une terre de grands auteurs à l'instar de Sony Labou Tansi, Tchikaya U Tam'si, Jean Baptiste Taty Loutard, Henri Lopes, Théophile Obenga, Emmanuel Dongala, Alain Mabanckou, Guy Menga, la liste n'est pas exhaustive. Le concours des juniors connaîtra son épilogue avec la remise des prix prévus le 27 avril 2024, expliquent les responsables de cette maison d'édition. Il



concerne les jeunes de moins de 23 ans résidant au Congo. Les lauréats recevront en plus de l'argent prévu à cet effet, un ordinateur, un livre et une bourse d'études.

Pour les seniors, les gagnants du grand prix bénéficieront en plus de l'argent, d'un contrat d'édition à la cérémonie de remise de prix prévue le 31 août 2024.

L'Harmattan Congo précise que l'objectif des concours littéraires est d'éclorer les carrières de nombreux auteurs talentueux du monde Francophone ; d'honorer les jeunes auteurs ; de faire de Brazzaville le symbole de la littérature et des auteurs Francophones.

L'idée est partie du constat alarmant fait par un écrivain. Selon cet écrivain, la lecture est en crise en Afrique. « Le Congo n'en est pas épargné. Une étude menée dans une université sénégalaise démontre que plusieurs étudiants n'ont jamais terminé la lecture d'un roman. Au

Congo, dans un lycée, plusieurs élèves en terminale littéraire ont affirmé n'avoir jamais achevé la lecture d'un quelconque livre ». Il est aussi établi que les jeunes auteurs sont pessimistes. « Ils pensent qu'il est impossible de vivre du métier d'écrivain. Ils se plaignent de la carence des activités littéraires. Ils s'affligent des difficultés rencontrées pour l'édition de leurs œuvres ».

Le groupe Harmattan est un ensemble de maisons d'édition et de librairies, qui naquit en 1975, pour accompagner les écrivains dans la publication, la diffusion d'ouvrages en format papier et numérique. Sa mission englobe un large spectre, depuis la création de l'ouvrage jusqu'à sa vente. Implanté dans 11 pays d'Afrique et 3 pays d'Europe, le groupe Harmattan est le plus représenté du monde francophone. Il a publié plus de 55 000 ouvrages en moins d'un demi-siècle.

Marlène Samba

L'éducation en Afrique subsaharienne

NEUF ENFANTS SUR DIX NE PEUVENT PAS LIRE ET COMPRENDRE UN TEXTE À L'ÂGE DE DIX ANS

Face à cette situation inquiétante, l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en collaboration avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), se sont engagés à soutenir les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne dans le domaine de l'apprentissage, afin d'assurer l'accès à une éducation de qualité pour chaque enfant.



Le premier pas d'un enfant dans l'éducation doit être décisif

Dans une déclaration conjointe publiée à l'occasion de la journée internationale de l'éducation, célébrée récemment, les deux institutions onusiennes ont reconnu l'éducation comme un droit inhérent et un pilier fondamental pour les sociétés pacifiques. La journée internationale de l'éducation a été placée, cette année, sous

le thème, « Faire progresser l'apprentissage pour une paix durable ». A cet effet, les deux institutions ont fait savoir que l'éducation joue un rôle central dans la promotion d'une gouvernance inclusive, démocratique et participative.

Elles ont félicité les gouvernements africains pour leur leadership lors du Sommet sur la transformation de l'éducation au cours duquel ils ont discuté des solutions pour parvenir à une « éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous d'ici 2030 et réitéré leurs engagements en faveur de l'éducation en tant que droit humain fondamental.

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, ces institutions reconnaissent les défis qui persistent dans la réalisation de l'objectif de développement durable (Odd) 4 sur l'éducation à l'horizon 2030. « Plus d'un enfant sur quatre, soit 29% en âge d'être scolarisé ne l'était pas toujours sur le continent, une statistique préoccupante révélant que la population non scolarisée en Afrique subsaharienne a augmentée de 12 millions sur la période 2015- 2021 », a révélé la déclaration.

S'agissant des enfants scolarisés, la qualité est préoccupante car, 9 enfants sur 10 en Afrique subsaharienne ne

peuvent pas lire et comprendre un texte à l'âge de 10 ans. Il est donc important que les gouvernements et les partenaires maintiennent l'éducation au sommet de l'agenda politique, en soulignant l'importance d'un financement public national équitable.

A cet effet, les institutions onusiennes ont appelé à une accélération des progrès vers la réalisation de l'Odd 4, en cette année 2024, déclarée par l'Union africaine (Ua), année de l'éducation. Il s'agit de transformer les engagements pris lors du sommet tenu sous le thème « la transformation de l'éducation en actions concrètes », en dotant les apprenants africains des compétences, valeurs, attitudes et des connaissances qui sont essentielles pour s'intégrer pleinement dans la société et avoir le meilleur avenir possible.

Par ailleurs, ces institutions soulignent l'importance de l'éducation dans le renforcement et le maintien de la paix et de fédérer de multiples parties prenantes dans différents secteurs pour créer un mouvement avec les jeunes au centre d'une éducation du 21ème siècle plus robuste pour tous les enfants et jeunes.

Gulit Ngou



◆ Des obsèques au rythme de la fête des amoureux

Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui sont dans le malheur. Cet adage semble dépasser au regard des scènes qui se passent lors des cérémonies funèbres. Les obsèques sont devenues des activités festives permettant à des hommes et femmes d'organiser des rencontres amoureuses. Ils ne ratent pas ces occasions pour faire la fête. Le 14 février dernier, sur l'avenue de la Tsiémé à Ouenzé, non loin de l'arrêt de bus Texaco, plusieurs personnes ont envahi le lieu pour rendre un dernier hommage à un homme généreux qui a quitté ce monde des vivants. Le recueillement s'est bien passé, cependant l'on a observé, après le départ du cortège funèbre vers un cimetière de la place, que des copains et leurs copines vêtus en tenues aux couleurs appropriées se sont constitués en couple pour célébrer la fête de Saint Valentin. Ces amoureux de circonstance ont rempli un bar du quartier où ils ont exhibé des danses obscènes autour des bouteilles de bière. Des jeunes d'une école privée située

aux alentours ont formé un attroupement pour regarder des adultes surexcités qui se réjouissaient d'assister aux obsèques d'un homme qui a été inhumé le jour de la Saint Valentin comme si le mort devait célébrer cette fête dite des amoureux dans l'au-delà.

◆ Un contrôleur perd connaissance dans un bus

Un fait inédit s'est passé la semaine dernière dans un bus de transport en commun exploitant la ligne Talangaï-Mampassi. Un jeune contrôleur a fait le plein des passagers à l'arrêt Louami. Pendant le parcours, les usagers ont constaté que le contrôleur somnolait de temps en temps. Avant d'atteindre l'hôpital de Talangaï, il a plongé dans un sommeil profond à la grande surprise des usagers qui commençaient à se demander ce qui était arrivé au jeune homme. Devant l'état que présentait le contrôleur, le chauffeur a immobilisé le véhicule à l'arrêt suivant où il a demandé à tous les passagers de descendre sans exiger de l'argent, même à ceux qui étaient arrivés à destination. Ils croyaient que le jeune homme avait piqué

une crise d'épilepsie et qu'il serait amené d'urgence dans un centre de santé. Curieusement le chauffeur a étalé le contrôleur dans un siège du véhicule avant de démarrer vers une direction inconnue, alors qu'un hôpital de référence se trouvait tout juste à côté. Les contrôleurs des autres bus ont reconnu leur collègue qui selon eux est un drogué. Il utilise, comme bon nombre de jeunes, du Tramadol pour avoir la force et le courage d'affronter sa journée de travail. Paradoxalement pour lui, ce médicament fabriqué à base de l'opium a produit un effet contraire en engendrant la fatigue qui l'a rendu inconscient et l'a plongé dans un profond sommeil. Sa journée de travail a été gâchée et sa santé a sans nul doute pris un coup.

◆ Un pasteur pose le toit de son église sur le mur mitoyen

Certains pasteurs des églises dites de réveil ne se soucient pas du bon voisinage. A la rue Franceville, précisément au n° 217 à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, un pasteur a construit un gros hangar devant servir de lieu

de culte. Cependant, il a utilisé le mur mitoyen en grignotant plusieurs centimètres chez le voisin pour mettre les gouttières. Cette situation l'a mis en conflit avec son voisin qui au cours d'un échange de parole lui a dit qu'il prêchait l'évangile de la violence puisqu'il a violé son espace sans le consulter. Ces mots ont choqué ledit pasteur qui croit que c'est un blasphème contre son dieu. Le voisin a présenté la situation au chef de bloc avant de saisir le chef du quartier. Comme aucune solution n'était envisagée, il a décidé de boucher les fenêtres créées sur le mur mitoyen. Cette situation a suscité un conflit entre le pasteur et son voisin qui se regardent en chiens de faïence. Des bâtisses de ce genre qui malheureusement existent un peu partout dans la ville capitale, sont souvent réalisées sans autorisation de bâtir. Il y a dans certaines parcelles des murs mitoyens qui sont utilisés de part et d'autre pour construire des maisons, le souci des propriétaires étant de disposer de plusieurs petites cabanes à mettre en location. □

Littérature

JULMARD ONGOUMAKA YANDZA PRÉSENTE « LE GÉNIE ET LA SORCIÈRE »

Julmard Ongoumaka Yandza, a présenté la semaine dernière à Brazzaville, son premier roman intitulé, « Le Génie et la sorcière », publié aux éditions « Les impliqués éditeurs du groupe » de l'Harmatan.

Ce roman de 100 pages raconte l'histoire d'un jeune étudiant nommé Laurent Dafrique, passionné par la science, qui va étudier à l'étranger après l'obtention d'une bourse d'études. Le garçon va dans l'une des très grandes universités du monde qui, en réalité est une loge qui recrute des étudiants dans le monde, afin de faire avancer la science simplement. Arrivé en terre étrangère, il fait la connaissance d'une jeune sorcière prénommée Elisabeth. Sans tarder, celle-ci va le séduire dans un jeu ambigu, soufflant le chaud et

le froid. Si aux yeux du jeune garçon, l'amour justifie cette attirance, Elisabeth s'engage dans un tout autre dessein. Elle veut absolument amener le nouveau venu à se convertir. Très vite, Laurent Dafrique va découvrir la face cachée de sa nouvelle école dont le pilier est la magie noire.

Une bataille va alors s'engager. Cette société secrète attend beaucoup du jeune prodige. Celui-ci résiste et refuse de céder. Dans la tourmente, l'appel à la spiritualité va transgresser le rapport à la réalité. L'inspiration de ce livre, a dit l'auteur, vient d'abord de son



propre vécu, mais également à une certaine expérimentation, découverte et à une certaine approche de la société congolaise en particulier, et de la société africaine en général. A la fin de la présentation de ce livre, l'écrivain et critique littéraire, Florent Sogni Zaou, a salué le courage avec lequel l'auteur a abordé cette question surtout lorsqu'il a abordé l'appartenance à certaines sectes et autres. « Ce n'est pas toujours bien de le dire à un certain public mais lui a eu le courage de le dire », a-t-il ajouté. Notons que Julmard Ongoumaka Yandza, de son état, est ingénieur électromécanicien, et doctorant en sciences de l'ingénierie en énergétique.

Gulit Ngou



Florent Sogni Zaou et Julmard Ongoumaka Yandza

Lu pour vous

« VOTRE RENDEZ-VOUS DANS LA TEMPÊTE »,

un nouveau titre sur le marché du livre

La littérature congolaise vient de s'enrichir avec un nouveau titre de l'écrivaine Mélodie Précilia Boueya, « Votre rendez-vous dans la tempête », paru aux éditions Argenlivre 2023 à Paris (France).

Essai de 154 pages, cet ouvrage est subdivisé en 17 chapitres, entre autres « Vous êtes différents », « Il y a encore de l'espoir », « Ne laissez pas vos peurs vous contrôler », « Fatigue émotionnelle », « Mettez de l'ordre dans vos idées », « Savez-vous qui vous êtes ? », « Devenir émotionnellement stable », « Focalisez-vous sur les fruits », « Les moments difficiles créent des hommes forts », et « Les grandes attentes ».

A l'occasion de la présentation-

dédicace, l'auteure a fait savoir que ce livre présente une double dimension, spirituelle et scientifique. Il est le fruit de ses nombreuses expériences personnelles et celles des autres. En effet, il répond à la citation de Robin Sharma qui stipule que « Les grands hommes bâtissent des monuments avec les pierres qu'on leur jette ». Ainsi, le but de ce livre est d'éclairer les lecteurs sur les multiples opportunités dissimulées derrière les épreuves de la vie. A travers des straté-



L'écrivaine Mélodie Précilia Boueya dédicant son livre

Cinéma

« À LA VIE, À LA TERRE CONGO, LES HOMMES ET LES ARBRES »,

un film pour montrer la richesse du Bassin du Congo

Ce film documentaire d'une heure 35 minutes a été projeté récemment dans la capitale congolaise par la chaîne internationale française TV5 Monde, dans le but de sensibiliser le public sur la protection de l'environnement, la gestion des forêts et les autochtones vivant dans ce bassin considéré comme le deuxième poumon écologique de la planète.

Présenté par Mme Chloe Nabedian, le film décrit le parcours des zones reculées, à la rencontre des populations des départements de la Sangha, de la Likouala et de la Cuvette. En effet, il relate l'histoire des derniers chasseurs cueilleurs qui s'adaptent au réchauffement climatique et à ses conséquences. A travers cette projection, les réalisateurs de ce film documentaire veulent exhiber la

richesse de la République du Congo qui abrite une vaste forêt tropicale, réservoir de biodiversité et deuxième poumon vert de la planète. Ainsi, son sous-sol renferme un trésor inestimable des tourbières. Dans son mot de circonstance, le journaliste correspondant de TV5 Monde au Congo, Berdy Pambou, a fait savoir que TV5 Monde à travers son émission « A la vie, à la terre » va à la rencontre des populations



Mme Chloe Nabedian lors du tournage du film

victimes des désastres écologiques et climatiques. A son avis, le Bassin du Congo avec plus de 3,7 millions de km² a un rôle crucial pour la stabilité et l'avenir de la planète.

A l'issue de cette projection, une conférence-débat a été organisée et animée par M. Pambou avec le chercheur ethnologue, spécialiste des Aka ou peuples autochtones, M. Sorel Eta et le chercheur en écologie tropicale, Suspense Averti Ifo, afin d'échanger avec le public sur les questions liées, entre autres, à l'exploitation forestière, la sauvegarde de l'environnement et l'importance de la forêt.

G.N.

gies, ce livre va permettre aux lecteurs de créer leur propre succès, en vue de transformer leurs talents en business et leur donner les outils nécessaires pour améliorer les performances et apporter de l'équilibre dans la vie.

« Saviez-vous que les grandes tempêtes dans votre vie sont le signe d'une glorieuse destinée? En effet, le créateur, pour tester notre capacité de résilience et de détermination à réussir, met sur notre chemin divers défis et challenges à relever », a-t-elle dit.

A son avis, le chemin à suivre pour le développement et l'expansion est assez tortueux et très long. « Néanmoins, ayez foi en Dieu et croyez en vos capacités. Si votre vision est claire, ne perdez plus le temps à hésiter », a-t-elle poursuivi. Née en République du Congo, Mélodie Précilia Boueya est une écrivaine, coach en business professionnel, entrepreneure et cofondatrice de World winner Acafemy, un centre de coaching et de monitorat.

G.N.

Championne national de football ligue 1

LA PHASE-RETOUR COMMENCE LE WEEK-END PROCHAIN

Comme chacun sait désormais, les « Fauves » du Niari ont remporté brillamment le titre officiel de champion de la mi-saison avec 27 pts. Mais l'Inter-club et l'As Otohô, qui se partagent la deuxième place, ne sont pas cependant loin. Ces deux équipes n'accusent chacune que deux points de retard.

Le championnat congolais, pour bon nombre d'observateurs, est plutôt une épreuve faible, dominée depuis plusieurs années par une seule et même équipe, à savoir l'As Otohô. Mais c'est aussi une compétition où plusieurs antivauteurs ont droit de cité. C'est ce qui, entre autres, explique la faiblesse de nos équipes représentatives sur l'échiquier international.

Cette année, ce championnat est sponsorisé par Avas Events sports qui va surtout apporter un soutien financier aux équipes. C'est vrai que les changements ne peuvent être palpables du jour au lendemain, mais, au moins, il y a l'espoir de voir le ciel s'éclaircir légèrement. Le combat, le vrai, est dans le changement de mentalités.

Il s'agit de faire que dirigeants et joueurs s'habituent à ignorer les coups de pouce, les trafics d'influences, la corruption et les achats de conscience. Car la réhabilitation du football congolais passe par là. Tant que nos compétitions demeureront à jamais des opportunités pour l'enrichissement illicite, notre



Ac Léopards champion de la mi-saison

football sera toujours jugé sur une balance truquée. D'où la nécessité de faire la toilette de façon méthodique et permanente.

C'est vrai que c'est plus facile à dire qu'à faire, mais le bâton doit s'inviter dans notre football afin de lui rendre sa crédibilité et sa compétitivité. Le football est reconnu dans le monde comme l'un des secteurs les plus mafieux de la planète-sport mais cela vaut la peine de mettre en place des dispositifs fiables pour combattre énergi-

quement les comportements qui tendent à tordre le cou à la morale.

Car l'assainissement du milieu va sûrement permettre de redonner vie à notre sport-roi. Nous avons, nous autres journalistes, la triste réputation d'être évangélistes qui prêchent dans le vide, parce que considérés comme « simples agitateurs » mais le plus souvent les résultats nous donnent raison. Car les résultats, eux sont un langage. Un langage pas forcément facile à inter-

prêter mais il a une très forte influence sur l'opinion.

Un championnat âprement disputé ?

Il est encore tôt, trop tôt pour porter un jugement de valeur sur le championnat en cours, car, le plus souvent, c'est au moment de la ligne droite que tout se joue. Car c'est en ce moment-là que les antivauteurs sont mis en relief soit pour se sauver de la relégation ou des barrages soit pour le titre. De l'avis de plusieurs observateurs, la phase-aller aura été acceptable en tous points de vue.

On a vu surgir l'Inter-club qui est brusquement redevenu « Machette » au point de s'offrir une place sur le podium au terme de la phase-aller. Comme au beau vieux temps AC Léopards termine la mi-saison en tête, ce qui ne lui était plus jamais arrivé depuis fort longtemps. Peut-on voir en cela un signe de résurrection ? Pas sûr car l'As Otohô, qui règne sans partage ces derniers temps, n'est pas loin.

L'As Otohô n'a que deux longueurs de retard et rien ne dit qu'elle va lâcher. Visiblement, le titre devrait se jouer entre ces trois équipes de tête sans pour autant exclure la Jeunesse Sportive de Talangaï qui totalise 22 pts. Derrière l'équipe du président Théodore Ikemo se placent les plus vieilles équipes de Brazzaville à savoir Cara (20 pts), Diable-Noirs (20 pts) et Etoile du Congo (19 pts). Elles sont suivies de deux

des équipes de Pointe-Noire en l'occurrence As cheminots (17 pts) et V.club (16 pts). Le Fc Kondzo, pour sa part, est dixième avec 14 pts devant As Juk (12 pts), As Vegas (11 pts), et As BNG (11 pts).

La dernière équipe au classement est Fc Nathalys avec 10 pts. On comprend donc aisément que deux championnats vont désormais commencer le week-end prochain. Le premier où l'on se battra pour le titre et les places d'honneur concerne Ac Léopards, Inter-club, As Otohô, JST, Cara et Diables-Noirs. L'autre championnat, pour éviter les barrages et la relégation va concerner Fc Kondzo, As Juk, As Vegas, As BNG et bien sûr Nathalys.

Ce sera alors le moment où jamais la ligue nationale de football se devra d'ouvrir l'œil pour combattre les pratiques malsaines de façon rigoureuse car tous les mauvais dirigeants, arbitres et joueurs doivent être détectés et éjectés. Il paraît même que des cartons jaunes s'achètent.

Tout cela est à bannir à tout jamais. Tout le monde ne fait que se plaindre à longueur de journée. Mais la nuit tout le monde ou presque se fait complice du mal. Cette hypocrisie-là est à dénoncer de sorte que vainqueurs et vaincus aient pleinement mérité d'être à leur place. Ce qui va pousser Avas Sport Events à s'investir davantage pour aider à l'épanouissement harmonieux du football congolais.

Nathan Tsongou

Ligue européenne des champions (1/8 finales-aller)

LES TÉNORS EN BALLOTAGE FAVORABLE

C'est mardi dernier qu'a été donné le coup d'envoi de la manche-aller des huitièmes de finale de la ligue européenne des champions. Ce jour-là, la logique a été respectée mais le mercredi le grand Bayern de Munich est tombé à Rome (0-1) face à la Lazio.

On s'attendait, mardi dernier, à des rencontres plutôt tranquilles pour les grands d'Europe et c'est bien ce qui s'est passé. C'est vrai que le Real Madrid a été sérieusement secoué d'entrée par les Allemands du RB à Leipzig mais les « Merengues » ont su faire passer l'orage avant de réussir un service minimum (1-0) suffisant pour les mettre en ballotage favorable. Car on voit mal ces Allemands se permettre un retour de manivelle à Santiago Bernabeu. Surtout que le Real Madrid de ces derniers temps paraît comme intouchable. Il peut mal jouer et atteindre quand même son objectif grâce à une équipe taillée pour la gagne. Car chaque pion connaît son rôle par cœur et affiche un réalisme

réellement diabolique. Cette année, en dehors de la coupe du roi déjà perdue, le Real Madrid semble parfaitement capable de faire le plein pour tout ce qui reste.

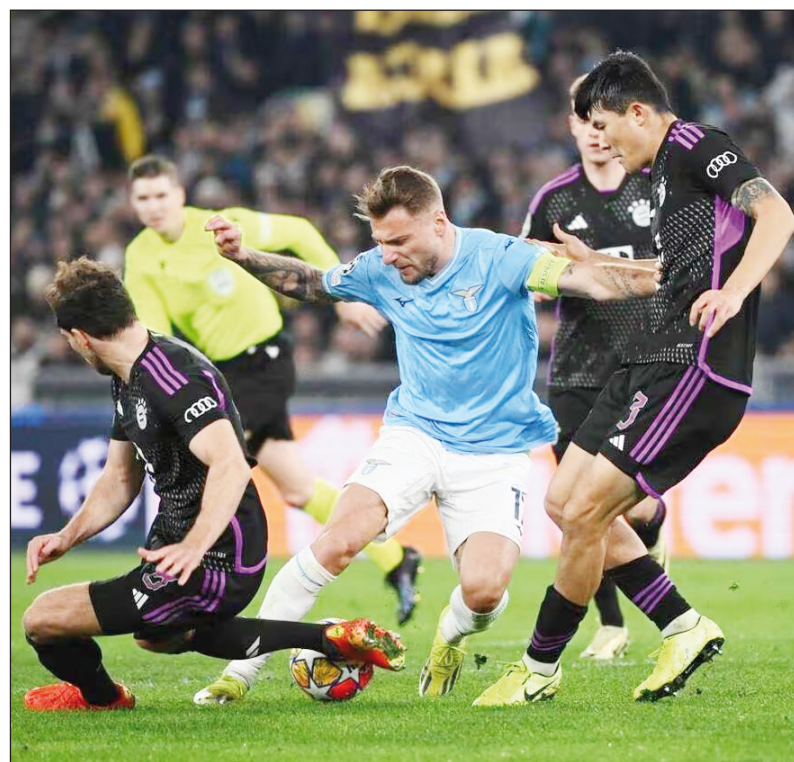
Dans l'autre match de mardi dernier, à Copenhague, le tenant du titre, Manchester City, a plutôt réussi une démonstration de force. Les Citizens l'ont emporté assez largement par trois buts à un. On voit mal les danois réussir le tremblement de terre sur le sol anglais.

Mercredi se disputaient deux autres rencontres où l'on n'était sûr de rien. Mais Paris Saint Germain, un peu confus en première période, est parvenu à assommer les espagnols de la Real Sociedad par deux à zéro. Un succès consistant qui permet à l'équipe parisienne

d'effectuer le déplacement d'Espagne en toute sérénité. En revanche dans l'autre match, le Bayern de Munich se devra plutôt d'aller puiser au plus profond de lui-même pour contourner le piège italien. Car à Rome, mercredi, la Lazio a surpris tout le monde en s'offrant le grand Bayern de Munich (1-0). Une défaite qui arrive juste après une autre subie quelque temps plus tôt devant le leader de la Bundesliga, le Bayer Leverkusen.

Suite et fin des huitièmes de finale-aller cette semaine

Les autres dernières rencontres comptant pour les huitièmes de finale-aller de cette ligue européenne des champions auront lieu demain et après-demain. D'abord demain mardi, il est prévu un choc à Milan entre l'Inter et l'Atletico Madrid. Une explication à 100% latine mais qui promet monts et merveilles



Une phase de jeu Bayern de Munich et Lazio

sur le papier. L'autre rencontre, pour sa part, sera une grosse bagarre entre anglo-saxons. Le PSV Eindhoven va accorder son hospitalité au Borussia Dortmund. De belles étoiles en perspective.

Après-demain, mercredi, le Fc Porto va accueillir Arsenal. Là aussi, il s'agit d'un beau duel

en perspective. Enfin le dernier match opposera Naples au Fc Barcelone-Naples, à domicile, sera forcément favori car au rythme où roule présentement l'équipe de Xavi, c'est du vrai n'importe quoi.

Nathan Tsongou

C.A.N de Football Côte d'Ivoire 2023

ET DE TROIS POUR LES ELÉPHANTS

Ça y est, la 34^{ème} édition de la coupe d'Afrique des nations de football vient d'entrer dans le gouffre de l'histoire. Dix-huit ans après la Tunisie, un pays organisateur vient à nouveau de monter sur le toit de l'Afrique. La Côte d'Ivoire est une vraie miraculée !



Les joueurs de la Côte d'Ivoire jubilent après avoir soulevé le trophée de la CAN

Le bâtisseur universel, c'est bien le moment d'y faire allusion, vient de le confirmer : le sol ivoirien est réellement béni. La bible, elle-même, nous enseigne que dans la vie il y a un temps pour tout. Tout est affaire de foi, de patience et bien sûr de travail. Il sied de rappeler que c'est le 14 novembre 1965 que la Côte d'Ivoire a livré son tout premier match en phase finale de coupe d'Afrique des nations. A l'époque la CAN n'avait encore que huit ans et, cette année-là, elle n'avait réuni que six pays. Mais la Côte d'Ivoire avait commencé par une retentissante victoire sur le Congo Léopoldville (3-0) sur des buts

de Manglé.

Ce match, officié par le Tunisie Zarrouk avait eu lieu à Sfax et précisément au stade Mehiri. Seulement, quatre jours plus tard, la Côte d'Ivoire était à son tour humiliée (1-4) et privée de finale par le Ghana. Trois ans après, la Côte d'Ivoire s'était qualifiée pour disputer la sixième édition de la CAN en Ethiopie. Mais elle fut à nouveau barrée en demi-finale encore et toujours par le Ghana (3-4). Loin de céder au découragement, la Côte d'Ivoire a plutôt persévéré dans le travail, attendant son heure.

En 1984, elle a cru cette heure venue en abritant la fête panafricaine de football. Malheu-

reusement ce sont plutôt les Camerounais et les Nigériens qui disputèrent le bouquet final. Mais à force de forger on finit toujours par acquérir l'étoffe de forgeron et en 1992, au Sénégal, la Côte d'Ivoire est parvenue enfin à vaincre le signe indien. Elle a vaincu en finale son bourreau d'autrefois, le Ghana. Mais il lui a fallu patienter encore pendant vingt-trois ans pour récidiver en 2015 en Guinée Equatoriale.

La troisième étoile, c'est à la maison

L'adage est bien connu de tous : il n'y a jamais deux sans trois. Sauf que ce n'est pas

pour autant un don du ciel. Il est forcément impératif de mouiller le maillot et de consentir pas mal de sacrifices. Et la Côte d'Ivoire justement n'a pas lésiné sur les moyens. Tout a été mis en œuvre pour que la fête connaisse une pleine et totale réussite. Donc la préoccupation primordiale étant de réunir le beau avec le bon.

Mais, sur le terrain, la Côte d'Ivoire a plutôt choisi de se faire peur. Question d'entretenir du suspense surtout que depuis 2006 le pays organisateur n'a plus remporté le prestigieux trophée. Et donc la Côte d'Ivoire a voulu laisser croire que cette logique va survivre encore. Une manière

de jouer avec le feu. Sauf que cela a engendré quelques désagréments comme le licenciement de l'entraîneur, le ton agressif vis-à-vis du président de la fédération de football, la « casse » dans la rue, les menaces en tous genres, etc. Le calcul semblait désormais très mal fait.

Mais, fort heureusement, le Maroc, prochain organisateur de la CAN en 2025, a opté pour remettre la tête de la Côte d'Ivoire à l'endroit pour sauver la fête. Opération de charme pleinement réussie et la Côte d'Ivoire, désormais revenue sur les rails, est subitement devenue une machine ravageuse et broyeuse. Le Sénégal, champion en titre, s'est résigné à faire la passation de service mais personne n'a semblé comprendre qu'il s'agissait bel et bien de la passation de pouvoir. Le Mali, venu pour arrêter ces Eléphants, n'a finalement rien compris. Les Léopards, d'habitude tombeurs des pays organisateurs avant le sacre, ont plié sous le poids du pachyderme.

Alors, on s'est souvenu qu'en 2015 les Eléphants avaient étouffé les « Fauves » congolais avant d'aller au titre, le second de leur histoire. C'était désormais cela le signe et, finalement, le Nigeria qui s'est illustré par un refus de jeu a été puni. Et donc l'apothéose a été la maison pour la passe de trois des Eléphants.

La distribution des prix est à la hauteur de la performance. Trois cent millions de francs Cfa pour la fédération ivoirienne de football, quatre cent millions de francs Cfa pour le staff technique, cent millions de francs Cfa pour Emers Foie, entraîneur-remplaçant, et deux cadeaux pour chacun des joueurs à savoir une villa d'une valeur de 50 millions de francs Cfa et une enveloppe de 50 millions de francs Cfa chacun.

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

CE QUE JE CROIS

Il ne se trouvera sûrement personne pour nier l'évidence. Le sport, dans son ensemble est un phénomène social de très grandes proportions. On se souvient qu'en Europe, au milieu des années 80, le hooliganisme est né dans les stades. Des jeunes se sont mis à semer la terreur dans les arènes sportives et particulièrement dans des stades de football. Mais le phénomène a été énergiquement combattu au point où le terme « hooligan » est en train de disparaître du registre. C'est une belle victoire à mettre au crédit des autorités européennes à tous les

niveaux.

Dans les deux Congo aussi, la violence dans les stades a aussi été rapidement étouffée. Reste que le phénomène est plutôt en train de s'enraciner dans la rue et à l'école. Les « kuluna », bizarrement, se sont rendus maîtres de ces lieux-là. Et là, inexplicablement, la force publique affiche visiblement son impuissance à éradiquer ce phénomène plus que jamais tentaculaire.

Non seulement on casse, on viole, on pille, on agresse et on tue cyniquement mais aussi et surtout on prend du plaisir à consommer abusivement et même à ciel ouvert de la

drogue au point de défier l'Etat. Mais dans cette « racaille » les membres sont issus de toutes les couches sociales mais tous sont obsédés par l'idée de semer la terreur sous des formes multiples. Mais quoiqu'il en soit, le sport doit figurer parmi les solutions. Oui, le sport pour occuper les jeunes comme au bon vieux temps ou pour les prendre en mains. Car ceux des générations passées savent que l'école constituait la fondation du sport d'élite la plus sûre.

Or, de nos jours, l'office national des sports scolaires et universitaires (O.N.S.S.U) ne vit plus tout comme les Associations Sportives d'ailleurs. Les jeux sectoriels, départementaux et nationaux n'existent plus.

Le sport, en dehors de l'école, lui aussi ne vit plus car l'initiative privée est de plus en plus en perte de vitesse. Les infrastructures sportives érigées ici et là sont aujourd'hui à l'abandon. Les cadres fiables de détection n'existent plus. C'est ainsi que la jeunesse n'est ni prise en mains ni occupée.

C'est donc une question qui mérite d'être sérieusement mûrie à un moment où la jeunesse est devenue la préoccupation primordiale du gouvernement. Il s'agit d'investir sur la pratique saine du sport afin d'aider à la promotion et au développement de celui-ci.

Georges Engouma